



Développement durable:



Développement humain?



Culture et Promotion
**Réflexion et action ensemble*

Livre Blanc

Decembre 2007

URCEAS
Union Régionale des Centres
d'Etude et d'Action Sociales

PREAMBULE

Nos associations, engagées de longue date dans un développement local centré avant tout sur le développement humain, constatent aujourd'hui que **le concept de Développement Durable perd peu à peu de son sens** au risque d'obtenir des effets contraires à ceux initialement recherchés ! A l'origine, c'est pourtant un nouveau projet de société qui nous est proposé, en réponse au constat des limites de notre modèle actuel. Le cercle vertueux entre Social, Environnemental et Economique est-il possible ? Où sont les articulations, les tensions éventuelles entre ces trois sphères ? Quelle est la place de l'Humain dans le concept et les politiques de Développement Durable désormais mises en œuvre ? Ce sont quelques questions parmi d'autres que nous souhaitons mettre en débat, creuser, pour agir ensuite en coopération avec les organisations et les territoires qui le souhaitent ...

L'URCEAS et Culture & Promotion ont proposé à nombre d'acteurs en région de se joindre à elles pour exprimer des réflexions, des questionnements et faire part d'actions en ce domaine.

Cet appel à contribution¹ a été suivi de diverses rencontres, d'interventions dans des lieux d'échange collectifs et des contributions écrites que vous trouverez dans ce document.

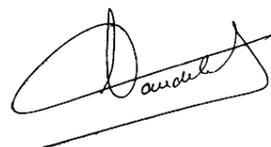
Toute cette matière viendra enrichir deux ateliers régionaux prévus les 25 octobre et 24 novembre 2007 et une publication de fond diffusée en décembre.

Notre volonté est que la société civile et les acteurs du développement humain notamment s'engagent dans le débat. Il nous semble indispensable que de véritables liens se tissent entre les acteurs pour qu'ensemble nous puissions œuvrer à une société équitable, vivable et viable...

Paul Coulon
Culture & Promotion



Gaston Vandecandelaere
URCEAS



¹ cf pages 3 et 4

L'APPEL A CONTRIBUTIONS

■ CONTEXTE

Aujourd'hui la « conscience environnementale » s'est développée, elle est présente dans toutes les sphères de la société. L'opinion publique est sensibilisée et devient attentive. Les politiques publiques évoluent, notamment ces dernières années, et ce à toutes les échelles du « local au global ».

La question des impacts environnementaux de notre activité économique opposent de moins en moins les environmentalistes au « reste du monde » mais fait dorénavant plutôt l'objet de différents courants de pensée (de la décroissance à un développement équilibré).

Et le Développement Durable ?

Lorsqu'on appréhende les politiques publiques, les diverses productions (publications, sites web...) relatives au Développement Durable, on constate qu'il est essentiellement question de protection de l'environnement. **Ce glissement sémantique** s'accompagne d'un glissement des priorités et des choix financiers qui n'est pas toujours dûment explicité.

Le Développement Durable est bien **l'établissement d'un cercle vertueux entre trois sphères : Développement Social (ou Développement Humain) ; Développement Economique et Préservation de l'Environnement.**

L'enjeu central consiste à mettre en œuvre un mode de « ...développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures de répondre aux leurs.. »

Or depuis le rapport Brundtland, **la question du Développement Humain a très peu progressé.** Elle est essentiellement abordée sous l'angle transversal de la gouvernance et du rééquilibrage des rapports Nord-Sud. Deux Sommets Mondiaux pour le Développement Social (en 1995 et en 2000) ont toutefois permis de prendre un certain nombre de résolutions pour plus de 100 pays en matière de lutte contre la pauvreté et l'exclusion mais les insuffisances dans le domaine restent patentées et l'on ne peut que constater l'aggravation des inégalités sociales et spatiales. Au-delà du seul rapport Nord Sud, ce sont dorénavant de fractures infra-nationales au Nord comme au Sud dont il faut parler.

Si le contexte environnemental global actuel semble imposer la notion d'urgence écologique, que dire des fossés grandissants entre territoires et populations préservés et territoires et populations fragilisés voire oubliés ? Les effets de ces grands écarts sont manifestes, l'exclusion, le repli, les tensions, les conflits... L'urgence sociale ne s'impose-t-elle pas dès aujourd'hui ?

En région Nord Pas de Calais

Marquée par son histoire économique au point de vue social et environnemental, notre région présente encore des caractéristiques défavorables quant aux indicateurs de Développement Humain. Nombre d'acteurs se sont emparés de la question environnementale, portant des projets relativement innovants; de même le croisement entre économie et environnement semble s'y imposer presque naturellement (éco-pôles, zone d'activité HQE...). Cependant, le développement social reste trop peu pris en compte dans les projets dits de Développement Durable.

Ici comme ailleurs, les acteurs du Développement Durable relèvent principalement des champs de l'environnement et de l'économie (les choses évoluent toutefois doucement). Bien que des rapprochements s'opèrent entre acteurs du Développement Durable et de l'Economie Solidaire, cette dernière est avant tout, comme son nom l'indique, située d'abord dans le champ de l'économie, même si l'importance du Social fait toute sa différence et sa force. La place de la question sociale et des acteurs du Développement Humain nous paraît aujourd'hui inadaptée eu égard aux besoins de notre société de façon générale et des habitants de la région de façon particulière.

■ DES CONVICTIONS ET DES QUESTIONNEMENTS POUR NOURRIR LES DEBATS

De notre point de vue, le développement durable donne aujourd'hui une large place à la santé de l'économie et une place importante à celle de la nature (tout au moins en terme d'intentions). Dans ce schéma, l'Homme est peu pris en compte, voire réduit à une menace pour la nature.

En région Nord Pas de Calais, les fractures sociales se cumulent souvent aux fractures spatiales (ségrégation et inégalités territoriales en termes notamment d'habitat, d'équipements, mais aussi de qualité environnementale).

■ **DES ELEMENTS NON PAS CONTRADICTOIRES, MAIS « EN TENSION » :**

→ Entre l'économie et l'humain

Comment se traduit le « développement économique » ? Pour qui ?

Développement d'éco-pôles, de zones d'activité HQE ... et/ou développement de l'autonomie, l'intelligence collective et le bien-être de la population ? Quelles articulations, quelles influences entre ces deux dimensions ?

Quel bénéfice les habitants d'un territoire retirent-ils d'un éco-pôle ? D'un projet de Développement Durable porté par leur territoire ? Comment sont-ils associés ? Quels sont les effets induits en termes d'émancipation, de progrès social (Formation, qualité des emplois créés, créativité..) ?

Quelle place laisse-t-on au bien-être humain ?

Est-il possible de préserver l'écologie humaine dans un contexte de croissance sans limite (surproduction incitant à la surconsommation), et de préservation des ressources naturelles ?

Quel mode d'éducation au développement humain ? Comment pouvons-nous faire avancer la question de la dialectique « accès aux biens / accès au bien être », tout en permettant à chacun de choisir en toute connaissance de cause ?

Quelle Responsabilité Sociale des Entreprises engagées dans une démarche de progrès puisant ses sources dans un réel Développement Durable.

Le développement durable ne serait-il pas devenu un outil permettant de relégitimer toute forme de développement économique, y compris les plus destructrices ?

→ Entre nature et culture

- **Mieux-être humain et préservation des ressources : comment se traduit la protection de l'environnement ? Au bénéfice de quoi et de qui ?**

Les politiques d'aménagement durable sont elles réellement globales ? Par exemple, la Haute Qualité Environnementale est elle aussi Sociale ?

Les éco-quartiers sont-ils pensés comme autant de lieux d'épanouissement des habitants et d'espaces de construction du « vivre ensemble » ?

- **Démocratie participative, éducation, gouvernance ?**

Que supposent ces concepts et ces démarches ?

La gouvernance peut elle réellement se confondre avec la démocratie participative ?

L'éducation à l'environnement est-elle suffisante pour répondre à l'exigence de « participation ». Est-elle levier, étape, outil de participation ?

S'agit-il de « faire passer des messages », de prescrire un code de bonne conduite qui contraint plus qu'il n'émancipe ?

Ou s'agit-il d'ouvrir, de transmettre des clés de lecture et de compréhension pour développer les capacités de choisir, de créer, d'inventer des façons de « vivre durable » ?

- **TRADUCTION DU CONCEPT DANS LES POLITIQUES PUBLIQUES. QUELLE HIERARCHISATION DES VALEURS POUR REEQUILIBRER OU ARBITRER, ASSURER REELLEMENT DES CHOIX : L'HOMME EST-IL REELLEMENT AU CŒUR ?**

→ Comment vérifier le ratio entre l'investissement financier dans l'environnement et dans le « social » de la part de collectivités affichant une volonté politique de Développement Durable (Agenda 21 ...) ?

Comment mesurer la force politique d'arguments écologiques/environnementaux (ex. aménager des corridors verts) face à des besoins sociaux ?

→ Comment la sphère « développement humain » est-elle portée, voire « pilotée » dans le cadre de politiques locales de développement durable ? Quelle est la sensibilité des élus, des techniciens en charge de telles politiques, quelles sont leurs possibilités d'articuler les sphères de l'éco, du social, et de l'environnement ?

→ Quels sont les pilotes institutionnels à un niveau plus global ? Le développement durable est rattaché au Ministère de l'écologie. Les critères environnementaux prennent logiquement le pas.

Faudrait-il des services transversaux, un cabinet interministériel pour piloter la démarche de progrès en Développement Durable ?

SOMMAIRE

<i>Préambule</i>	2
<i>L'Appel à contributions</i>	3
■ <i>Contexte</i>	3
■ <i>Des convictions et des questionnements pour nourrir les débats</i>	3
■ <i>Des éléments non pas contradictoires, mais « en tension » :</i>	3
■ <i>Traduction du concept dans les politiques publiques. Quelle hiérarchisation des valeurs pour rééquilibrer ou arbitrer, assurer réellement des choix : L'Homme est-il réellement au cœur ?</i>	4
<i>Sommaire</i>	5
1 Contribution de la ville de Fresnes-sur-Escaut	7
Le développement durable à Fresnes sur Escaut	7
Les mots de Luc Coppin, Maire de Fresnes-sur-Escaut	7
2 Contribution de Eric Marais, consultant	9
Développement durable : être ou vouloir ?	9
Avant tout ne pas nuire : Primum non nocere	9
Le chemin du développement durable ne commence pas par l'autre	10
Le chemin du développement durable est pavé de petites décisions	10
Economique, social, environnement... : abandonnons la juxtaposition des pensées, relient les approches !	11
Le développement durable est une culture	12
Laisser se transformer la culture	13
Ayons la patience d'apprendre, d'éduquer, de miser sur l'avenir	13
Le développement durable n'est pas un concept opérationnel	14
Reconsidérer nos manières d'agir	14
3 Contribution de la ville de Loos-en-Gohelle	15
Comment se traduit le « développement économique » ? Pour qui ?	15
Quelle place laisse-t-on au bien-être humain ?	15
Comment se traduit la protection de l'environnement ? Au bénéfice de quoi et de qui ?	15
Comment la sphère « développement humain » est-elle portée, voire « pilotée » dans le cadre de politiques locales de développement durable ?	15
Comment avancer dans un esprit relevant du Développement Durable ?	16
4 Contribution de Solidaires Nord pas de Calais	19
L'approche de Solidaires	19
L'état de la question pour Solidaires	19
5 Contribution de la ville de Lille	21
La Ville devient un lieu déterminant où se joue le Développement Durable	21
Lille est inscrite depuis plus de dix ans dans le développement durable	21
L'Agenda 21 lillois a un double objectif	21

6	<i>Contribution de Triselec Lille</i>	23
	Présentation de Triselec Lille	23
	Un succès qui repose sur des outils de formation	23
	Bénéfices pour l'entreprise	23
	Bénéfices pour les collaborateurs	23
	Conclusion	24
7	<i>Contribution de la ville de Roubaix</i>	25
	De la ville industrielle à la ville renouvelée	25
	Agenda 21	25
	Les deux piliers du projet intégré de territoire	25
	L'éducation populaire et l'intelligence collective	26
	RedPop	26
8	<i>Contribution de l'IREV</i>	27
9	<i>Contribution de Dominique Hays, directeur de Chênelet</i>	29
	Retrouver le désir	29
	Blues sur la planète au temps mauvais	30
	Où nous emmener ?	31
10	<i>Contribution de Polymère</i>	32
	Les associations au cœur de la cohésion sociétale	32
11	<i>Contribution du CRESGE</i>	34
	Le développement durable : évidence ou artifice ?	34
	Approches empirique du développement durable	35
	Culture d'entreprise, éthique et innovation	37
	Conclusion	38
	<i>Le temps des manifestes</i>	39
12	<i>Manifeste des Terres nourricières en partage</i>	40
	Notre environnement alimentaire est menacé	40
	Nous pouvons agir	40
	Une autre façon de penser l'avenir...	41
	Les signataires du manifeste	42
13	<i>Contribution de l'économie sociale et solidaire en Nord Pas de Calais (CRES)</i>	43
14	<i>Manifeste pour l'éducation permanente (AROFESSEP)</i>	45
	Notre société a besoin de l'éducation permanente	45
	L'éducation permanente, pour quoi ?	45
	Pour relancer l'éducation permanente	46
	<i>Conclusion et perspectives</i>	47

1 CONTRIBUTION DE LA VILLE DE FRESNES-SUR-ESCAUT

Sur un territoire particulièrement marqué par un mode de développement non durable, Luc Coppin, Maire de Fresnes sur Escaut fait écho à nos questions et réaffirme le rôle du Politique qui doit remettre à sa place la technique pour s'engager dans de vrais enjeux et reposer la question du sens. Invité-es à ne pas nous cantonner au débat, nous comptons bien prendre position et...agir !

LE DEVELOPPEMENT DURABLE A FRESNES SU ESCAUT

La récession minière et sidérurgique des années 80 a ébranlé fortement le Valenciennois, et la population a mis un certain temps à sortir de ce séisme économique et social, signe éloquent d'un développement non durable, d'autant plus difficile à supporter qu'il laisse aussi des cicatrices environnementales nombreuses.

Il fallait repartir, retrouver des raisons d'espérer, jeter les bases d'un nouveau développement et reconstruire sur les friches d'un passé industriel omniprésent.

La région Nord-Pas-de-Calais avait déjà amorcé le processus de développement durable, il nous fallait l'installer localement.

En raison des difficultés sociales, il nous a semblé que l'approche sociale était prioritaire, que l'approche environnementale et économique suivrait forcément puisque dans la pensée et l'action municipale le développement durable formait un ensemble indissociable. Ce n'était pas évident, mais les objectifs étaient clairs, même si d'emblée la manière d'y parvenir l'était moins. Nous savions qu'il faudrait de la persévérance et du temps pour obtenir un résultat visible.

Avec le recul nous pouvons constater maintenant la justesse de nos intuitions, et à la réflexion, c'est logique, les intuitions du départ participaient d'une cohérence globale, car l'approche du développement durable nécessite un état d'esprit qui met en capacité d'intégrer l'ensemble des composantes.

En réalité, sans l'écrire formellement, la démarche était analogue à celle d'Agenda 21. Nous avons voulu la vivre d'abord, expérimenter, tâtonner peut-être et même sûrement, mais susciter à partir de l'équipe municipale (élus et techniciens) et des associations un processus participatif qui apparaisse presque naturel.

Au lieu d'élaborer une cohérence à partir des principes, et de rédiger une méthode, il nous a semblé qu'il fallait inverser la démarche ; partir d'une prise de conscience même imparfaite, petit à petit, accéder à la conscience du développement durable, alors, mais alors seulement, formaliser les résultats pour aller plus loin.

Il y eut parfois des déceptions, nul n'est parfait et l'idéal est rarement atteint, mais sur la période des dix dernières années, la progression est réelle.

LES MOTS DE LUC COPPIN, MAIRE DE FRESNES-SUR-ESCAUT

J'ai lu attentivement votre appel à contributions, il y a beaucoup de questions, peu de prise de positions mais c'est aux rédacteurs de le faire.

1/ Le glissement sémantique est réel. Il ouvre les yeux et pire, il donne bonne conscience aux plumitifs de tout poil.

2/ Pourquoi perturber le jeu consensuel entre les pollueurs et les pollués, les exploités et les exploités, entre ceux qui, vu leur situation, seront toujours privilégiés et ceux qui de toute façon seront toujours paumés ?

Vous savez bien que la justice évangélique est une utopie d'un autre âge !

3/ La prédominance de l'économique et ses travers (marchandisation, consommation, image de marque, etc...), dérègle totalement les curseurs de jugement et par voie de conséquences les fractures sociales qui sont aussi territoriales, sont le résultat de forces auxquelles on ne peut rien, comme la géographie et le niveau de richesse d'une population !

Mais comment évalue-t-on la richesse ?

Et, deuxième question, pourquoi ne veut-on rien faire pour remédier à la paupérisation ?

Les écopôles zones HQE ne sont pas faites pour les habitants mais pour des raisons fiscales et de profit des entreprises.

Le logement social se désintéresse de la haute qualité environnementale à cause justement des contraintes économiques et de toute façon la HQE est une procédure supplémentaire à mille lieux des préoccupations sociales.

La RSE est un piège à con manifeste. La vraie RSE consisterait à payer d'abord ses employés, avant de chercher des échappatoires.

Et vous avez raison d'écrire que le développement durable légitime le développement économique même s'il est encore plus destructeur.

Mais le débat sur l'économie et l'humanisme pourrait même se passer du développement durable. Il est focalisé sur le profit maximum et immédiat qu'un entrepreneur doit tirer de son activité.

Il n'existe pas de politique d'aménagement durable, tout au plus des tentatives en ordre dispersé.

Car la « Technique » au sens d'Ellul suffit par elle-même à pervertir l'indépendance du jugement. L'éducation à l'environnement est inutile si elle n'apprend pas à la fois à travers les conséquences de nos actes, la responsabilité et l'autonomie.

La gouvernance n'est pas la démocratie participative. Car on fait réfléchir jusqu'au bout, on fait exploser le système énergie, transport, production, alimentaire, recyclage, industries de l'emballage, grande distribution, règlement européen.

Je n'ai jamais voulu formaliser l'agenda 21 pour ne pas technocratiser la démocratie. L'écologie est du bon sens, si un agenda 21 se réalise il doit l'être par voie ascendante, à partir des actions des habitants et pas plaqué dans un territoire non préparé.

Les corridors verts sont une mesure d'aménagement qui ne remet pas en cause la démarche d'occupation de l'espace.

Or le développement durable doit remettre les choses à leur place. L'homme n'est considéré que s'il consomme et s'il vote, ce qu'il fait et pense n'a aucun intérêt pour l'économie libérale et les états.

Quand au cabinet interministériel, cela peut certes être utile, mais je n'y crois pas ! L'idéologie dominante n'en sera pas transformée, ce sera un tuyau supplémentaire. La question réglementaire n'a aucun intérêt pour moi.

Bref, votre appel enfourche absolument tous les poncifs et les idées généralement admises, je le comprends puisque c'est un appel à réflexion à partir de l'existant. Pour moi le développement durable est une démarche de rupture au sens de changement de cap.

Si c'est pour aménager l'existant, j'ai de plus en plus le sentiment de perdre mon temps, mon énergie et mes convictions et pourtant je dois faire avec, ici et maintenant, prendre les gens et les institutions comme ils sont.

Ce qui me rebute, c'est l'hypocrisie qui recouvre et pervertit toutes les idées de changement, toutes les initiatives et surtout, l'atonie généralisée et voulue des décideurs qui ne veulent pas créer de problèmes en protestant que les problèmes ne sont pas de leur fait. Allons donc !

Et nous arrivons forcément au-delà des concepts à la question fondamentale, à quoi sert la politique, à qui profite-t-elle ?

Au-delà du spectacle, des intentions, des déclarations, quel est le candidat qui débat vraiment de la manière d'arracher l'homme à sa condition ? Les intellectuels manifestent peu, et la réflexion lorsqu'elle est initiée par des initiatives comme les vôtres, reste prudemment cantonnée au débat sans prise de position.

J'espère que ce ne sera pas encore le cas.

Le Maire
Luc Coppin

2 CONTRIBUTION DE ERIC MARAIS, CONSULTANT

Comment promouvoir la coopération autrement qu'en coopérant soi-même ? Comment promouvoir la diversité culturelle autrement qu'en la mettant en œuvre soi, à son échelle ? La transformation collective ne peut procéder que de la transformation simultanée des personnes, des organisations, du droit et des politiques.

C'est un nouvel art de vivre qui nous est proposé, une nouvelle « manière de décider », d'assumer et d'exercer notre responsabilité, en partant de là où nous sommes, chacun, avec nos moyens.

DEVELOPPEMENT DURABLE : ETRE OU VOULOIR ?

A partir des révolutions libérales, démocratiques ou d'inspiration socialiste du XIX^{ème} siècle, la pensée et l'action politique se focalisent sur deux acteurs : capital et travail. Dans les entreprises, dans la société, les querelles se simplifient souvent en « comment répartir le gâteau entre les deux ? ».

L'économie sociale, puis les alternatives autogestionnaires des années 70, et maintenant l'économie solidaire ont cherché des réponses à cet affrontement qui soient satisfaisantes pour chacun.

Un troisième acteur entre en scène progressivement, surtout après la seconde guerre mondiale : la Nature. Face aux forces sociales, la Nature a tous les attributs du perdant. En même temps que la prise de conscience de sa dégradation, le souci de protéger la Nature émerge, et est en partie délégué à des institutions spécialisées, au terrain de jeu bien délimité : réserves naturelles (1957) ou parcs nationaux (1960).

D'élection en élection, de conflit social en mouvement social, le regard reste focalisé sur l'affrontement entre capital et travail.

A partir des années 60², des experts, des engagés clairvoyants, alertent sur les dommages graves voire irréversibles que nous infligeons à notre environnement. Des catastrophes³ viennent renforcer ces questionnements, ces inquiétudes, cette prise de conscience. Ce ne sont pas quelques braconniers, quelques hors-la-loi qui montent sur le podium des accusés mais notre modèle de développement.

C'est dans ce terreau que se forme le concept de développement durable, au sein de la communauté scientifique et de la société civile. Il est encore assez loin des arènes politiques. En 1987, le rapport « Notre avenir à tous » dirigé par Mme Brundtland⁴ constitue dans ce contexte un événement majeur : le développement durable « entre en politique ». Les professionnels de la politique commencent à se l'approprier, en particulier lors des grands sommets

internationaux de Rio en 1992 et Johannesburg en 2002⁵. Si la définition du concept du rapport Brundtland fait référence, elle sera néanmoins enrichie progressivement.

En bref, quel est le sens du développement durable ?

La recherche d'une harmonie entre les hommes et avec la nature : vivre heureux (ou « satisfaire ses besoins » ?), en tant qu'humains, divers, de tout lieu, en tout temps présent et futur (reformulation personnelle).

Cette finalité n'est pas nouvelle. Cependant, alors que nous considérons que le bonheur des hommes était affaire d'hommes, nous découvrons une nouvelle condition de cette harmonie humaine : que la planète le permette. Si pour certains, le maintien d'une nature à un certain état est une finalité, pour d'autres c'est un moyen pour le bien-être humain.

Proclamer, penser, parler, c'est une chose. Cependant le développement durable est dangereux s'il n'est que prétexte à la parole. C'est un concept de l'action. Notre problème actuel est moins dans l'incompréhension du concept que dans l'inadéquation de nos actes avec l'idéal visé par ce concept.

Alors, comment agir ?

AVANT TOUT NE PAS NUIRE : PRIMUM NON NOSCERE

Les enjeux actuels, sociaux, environnementaux, culturels sont d'une acuité telle que la réponse devra être, à court ou moyen terme, ambitieuse, collective, fine et massive.

Quels sont les progrès à mettre en œuvre ?

Face à ces enjeux, beaucoup d'entreprises ou de personnes décident d'entreprendre « de bonnes actions » : philanthropie, mécénat, fondations, dons aux associations... Sans rien changer à leurs pratiques habituelles !

L'absence de cohérence ruine-t-elle le sens de ces initiatives ?

Ces bonnes actions obéissent au souhait de « réparer les dégâts » du système actuel. Nombres d'associations travaillent ainsi, dans le champ social notamment (insertion professionnelle, santé, lutte contre les exclusions) avec les perdants de notre mode de développement.

Cela est nécessaire, certes. Mais « casser puis réparer sans cesse » ne semble pas le meilleur chemin pour l'humanité.

² Conférence de Stockholm sur « l'environnement humain » (1972) ; rapport Meadows au Club de Rome « Halte à la croissance » (1972) ; etc.

³ Pour exemple : marée noire du Torrey Canyon (USA, 1967) ; accidents nucléaires de Three Mile Island (USA, 1979), explosion de l'usine chimique de Bhopal (Inde, 1984) ; explosion de la centrale de Tchernobyl (Ukraine, 1984) ; alerte au « trou » de la couche d'ozone (1985) et au changement climatique (1985) ; etc.

⁴ BRUNDTLAND H.G. (1987) – *Notre avenir à tous* – Rapport de la Commission Mondiale sur l'Environnement et le Développement – disponible sur : http://fr.wikisource.org/wiki/Rapport_Brundtland
Voir aussi le foisonnant recueil de textes : NICOLAS Y. (2006) – *Développement durable et solidarité internationale* – Haut Conseil de la Coopération Internationale, 136 p.

⁵ Conférence de Rio sur l'environnement et le développement (1992) ; Sommet mondial du développement durable de Johannesburg (2002)

C'est donc la source des nuisances qu'il nous importe de tarir. La devise d'Hippocrate est d'une actualité définitive : *primum non nocere. Avant tout ne pas nuire.*

Comment ne pas nuire ? Avant tout en ne faisant rien « en plus » : ce sont nos pratiques habituelles qui sont en cause. Comment vivre heureux, en nuisant moins ?

On le voit, on en vient à *interroger sa responsabilité personnelle dans chaque décision* : ma décision implique-t-elle quelque nuisance socio-économique, sociale, environnementale, etc. en amont, en aval, à coté ou à l'autre bout du monde ?

Et si je suis aculé à choisir entre deux alternatives insatisfaisantes ?

C'est souvent le cas à première vue : est-ce que j'achète un poisson de mer menacé par la sur-pêche ou un poisson d'élevage, nourri de farines de poisson (10 kg de poisson pêché en mer pour 1 kg de poisson d'élevage) ?

La solution n'est pas dans la question : *il faut sortir du cadre, imaginer, inventer* : manger un poisson moins rare, peut-être plus cher, moins souvent, ou des protéines d'origine végétale... Accepter de poser la question, et d'y répondre « *au mieux que je peux* » m'amène alors à me lancer dans une recherche personnelle de progrès et une remise en cause de mes habitudes : c'est là que se niche l'un des nœuds les plus serrés de la transformation collective qu'est le développement durable.

Le gisement de progrès dans le sens d'un développement durable n'est pas dans les innovations et les projets pilotes, encore moins dans les bonnes actions en « bonus », mais dans tout ce qui est à la traîne. « *Faire du neuf en plus* » n'est pas suffisant, *il faut transformer l'existant.*

LE CHEMIN DU DEVELOPPEMENT DURABLE NE COMMENCE PAS PAR L'AUTRE

Historiquement, dans beaucoup de luttes civiques, sociales et politiques, les revendications étaient en accord avec les intérêts de court terme de leurs partisans : libération d'une oppression, sortie de l'esclavage. Beaucoup de courage, de sang, de morts, pour des résultats qui paraissaient tangibles à chacun. La condition de chacun allait sortir changée de la lutte : Tiers-Etat affranchi du poids des privilèges des autres ordres, esclaves libres, colonisés indépendants, ouvriers mieux payés ou gagnant du temps, femmes libérées par la pilule...

Ces luttes pour des droits ont souvent abouti grâce à la solidarité de gens qui n'avaient rien à gagner au final, mais qui partageaient les valeurs sous-tendant ces luttes. Au final, après la tourmente des périodes de lutte, leur situation personnelle n'était finalement pas trop affectée : ils étaient solidaires de luttes qui impliquaient leur conscience, mais non leurs biens, leur comportement, leur quotidien.

Ces luttes ont un point commun : il s'agit de luttes pour des droits (des textes de droit). L'essentiel était de parvenir à « arracher des droits » à l'autre, à l'Etat, au patron, aux puissants.

Aujourd'hui, le défi n'est pas le même : les transformations que nous souhaitons n'épargnent personne, *elles impliquent chacun*, dans ses aspirations, ses comportements, ses biens matériels. Le résultat est moins tangible car plus global : nous revendiquons le choix de vivre, tous, aujourd'hui et demain, dans une société harmonieuse en son sein et dans son rapport à la nature.

Il ne s'agit plus d'être solidaire avec « l'autre qui m'épargne dans sa juste lutte ». Mais « *solidaires dans une transformation qui n'épargne personne* ».

La fin est donc dans les moyens : le développement durable est un processus de transformation⁶, il n'est pas un résultat. Comment promouvoir la coopération autrement qu'en coopérant soi-même ? Comment promouvoir la diversité culturelle autrement qu'en la mettant en œuvre soi, à son échelle ?

Prenons un exemple : le secteur militant, associatif notamment, a sans doute à apprendre de ces interrogations : si chacun partage la valeur « respect de la personne », le quotidien des salariés en est parfois très éloigné. Est-ce par excès de certitude ? Parce qu'on regarde l'autre plutôt que soi ? La fin plutôt que les moyens ?

« *L'exemplarité n'est pas une manière de convaincre, elle est la seule* » disait Albert Schweitzer. A-t-on d'autre issue ?

Nous devons apprendre individuellement et collectivement à cesser de regarder la culpabilité de l'autre, pour considérer notre propre responsabilité, aussi infime soit-elle. La morale religieuse, la paille, la poutre et l'œil ne sont pas loin⁷. A une nuance près : il n'y a pour l'instant aucun juge universel et omniscient en matière de développement durable !

LE CHEMIN DU DEVELOPPEMENT DURABLE EST PAVE DE PETITES DECISIONS

Loin des révolutions, des bifurcations radicales et des grands soirs, le changement se niche à chaque instant en tout lieu.

L'essentiel du « potentiel de changement » est dans les attributions de la liberté de chacun.

Espérer les grandes révolutions par les politiques publiques, les manifestations de force de la société civile, les retournements de veste du « grand capital », les chocs médiatiques ou scientifiques est voué à l'échec. La transformation collective ne peut procéder que de la transformation simultanée des personnes, des organisations, du droit et des politiques.

⁶ Voir en ce sens la précieuse contribution de François JULLIEN nourrie de la pensée chinoise

⁷ Parole de la paille et de la poutre. Évangile de Luc, 6, 41 : « *Pourquoi vois-tu la paille qui est dans l'œil de ton frère et n'aperçois-tu pas la poutre qui est dans ton œil à toi ! Ou comment peux-tu dire à ton frère : Frère, laisse-moi ôter la paille qui est dans ton œil, toi qui ne vois pas la poutre qui est dans le tien.* »

Exemple : dans une société anonyme de 3000 salariés, dont le capital est détenu à 100% par les salariés, une question se pose : la direction veut introduire massivement des investisseurs extérieurs dans le capital. Des fonds d'investissement, de nature inconnue par les salariés, semblent intéressés. Les cadres proches de la retraite possèdent de fait la majorité des actions : de par leur ancienneté, de par leurs salaires plus élevés qui leur ont permis en fin de carrière d'acheter beaucoup d'actions. L'avenir de l'actionariat de l'entreprise se décide en assemblée générale des actionnaires (1 action = 1 voix).

Si j'ai 60 ans dans cette entreprise, qu'est-ce que je décide ?

- Est-ce que je vends mes actions à leur valeur actuelle à mes anciens collègues pour maintenir l'actionariat salarié ?

- Est-ce que je décide de gagner personnellement 20% de plus en vendant mes actions à un fond d'investissement ?

Mon pécule serait agréablement arrondi, ce qui est bienvenu à l'âge de la retraite. Du même coup, le fond d'investissement aurait les mains libres pour imposer une stratégie de rentabilité accrue, probablement pénalisante pour des salariés déjà sous pression. Mes anciens collègues poursuivraient alors dans des conditions de travail plus pénibles que celles que j'ai connues.

Dans cette entreprise, aucune alternative n'est aujourd'hui pensée ou proposée. Les jeunes salariés semblent moins aisés et donc peu disposés à acheter les actions à un cours trop élevé.

L'alternative semble infernale : soit je perds, soit ils perdent. Mais n'est-elle pas plutôt, comme souvent, « soit je gagne moins, soit ils perdent » ? Il n'y a pas de bonne réponse à un tel *dilemme*, chacun est renvoyé à son éthique.

Cet exemple peut être transposé au problème de la transmission du patrimoine des exploitations agricoles entre parents (dont la vente du capital assure la retraite) et enfant (qui s'endette pour acheter son outil de travail).

Les promoteurs du développement durable multiplient les exemples « gagnant-gagnant ». Beaucoup sont possibles, avec de l'imagination et de la créativité. Cependant des situations restent aujourd'hui sans réponse « gagnant-gagnant » simple. *A défaut de perdre, suis-je alors près à accepter de gagner moins, ou différemment ?*

Dans ces exemples, les conséquences de ma décision sont faciles à appréhender. Dans beaucoup de situations, de consommation notamment, les conséquences de mes actes semblent plus éloignées. C'est en prenant du recul, en « changeant de paire de lunettes », que je peux les examiner :

1) Est-ce que je place mon argent à la banque avec un taux escompté de 10% ou de 4 % ? Dans le premier cas, les entreprises dont je suis actionnaire devront probablement viser un taux de croissance de leurs profits à deux chiffres. Les salariés de ces entreprises auront donc une pression accrue. Il faudra peut-être licencier pour améliorer le résultat. Suis-je responsable, moi, simple épargnant ?

2) Est-ce que j'achète un slip à 1 € fait en Chine (importé pour 0,05 €), ou un slip fait en Europe, valant 10 € ? \$ tout le monde choisit la première solution, il est probable que les fabriques européennes de slip délocaliseront en Chine⁸, où elles créeront des emplois⁹. Les licenciés d'ici verront leur situation socio-économique, et probablement psychologique se dégrader, il faudra les indemniser, et payer pour cela des impôts. En quoi ma responsabilité est-elle en jeu ? Quelle décision je prends ?

3) Je suis entrepreneur d'espace vert. Je cherche un manœuvre. J'ai le choix entre un ouvrier déclaré, un apprenti à former, et un jeune étudiant sans-papier payé au noir moitié moins cher. Quel choix faire ?

Alors qu'il y a *consensus sur les abstractions*, le concept de « développement durable », on voit que les situations de la vie opposent une complexité difficile à démêler. Et c'est là que se nichent les enjeux du développement durable, difficiles à éclaircir pour beaucoup.

Comment permettre à chacun de prendre les meilleures décisions possibles avec le maximum de lucidité ?

ECONOMIQUE, SOCIAL, ENVIRONNEMENT... : ABANDONNONS LA JUXTAPOSITION DES PENSEES, RELIONS LES APPROCHES !

Dans la plupart des évocations du développement durable, on parle des 3 piliers, cercles, ou des 3 sphères : économique, social, environnement, en ajoutant parfois la culture et la gouvernance.

Cette approche est souvent source de confusion. En effet, dans cet esprit, on évoque la recherche d'un « *équilibre entre les 3 piliers* », équilibre en nombre de mesures, en moyens mobilisés, etc. Ces piliers paraissent donc séparés, indépendants. Il s'agit de leur donner le même poids. Quel malentendu !

Prenons un exemple : on pourrait ainsi chercher à contrôler si l'Etat investit de manière égale (ou équitable) dans le domaine social et dans l'environnement. Ce serait faire fausse route. En effet, cela conforte l'approche « sectorisée », « thématique » des problèmes. Cela n'empêche en rien, voire encourage à *juxtaposer des actions ou des politiques spécialisées sans souci de leur compatibilité et de leur cohérence*.

⁸ Les exemples s'accumulent : maillots de bain Arena (Le monde, 30 mars 2007) ; Damartex (Le Monde, 24 février 2007) ; collants Well (Le Monde, 28 novembre 2006) ; Aubade vers la Tunisie (31 octobre 2006)

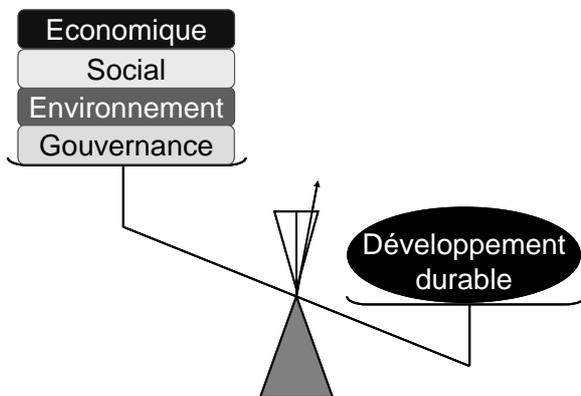
⁹ Joseph Stiglitz, chantre d'une mondialisation économique régulée au service de l'intérêt général, a un avis original sur cette question : « *Il est naturel pour nous d'accorder bien plus de valeur à un emploi perdu chez nous qu'à deux gagnés à l'étranger (...)* Avec la mentalité qu'induit cette pensée locale, nous ne réfléchissons pas souvent à l'impact des politiques que nous préconisons sur d'autres populations et sur l'économie mondiale. (...) Pour que la mondialisation fonctionne, il faudra un changement d'état d'esprit : nous devons penser et agir plus « mondialement ». Aujourd'hui, ce « sentiment d'identité mondiale » est trop rare » in STIGLITZ J. (2006) – *Un autre monde* – Fayard, p. 376

Je perçois plutôt ces piliers comme une *grille d'analyse* : l'objectif est que chaque décision soit prise en connaissance et conscience de ses implications sociales, économiques, culturelles etc. L'enjeu est que chaque acteur, public ou privé, considère sa responsabilité de façon étendue, quelque soit son « champ de compétence » :

- une entreprise de nettoyage peut se poser la question de l'impact environnemental de son action (mode de production et d'élimination des produits d'entretiens, impact sur la santé), considérer les conditions de travail de ses employés, etc.

- une collectivité qui gère une cantine scolaire peut s'interroger aussi : quelles sont les conditions de travail de l'entreprise prestataire ? Quel est l'impact social et environnemental des approvisionnements alimentaires et non alimentaires (choix des produits, origine, prix payés) ? Quelle quantité de déchets est produite ?

Mesures ou politiques



Examinons un exemple de contradiction résultant de cette pensée segmentée :

L'accord aérien « ciel ouvert » du 22 mars 2007¹⁰ va permettre d'accroître de 50% le trafic transatlantique (UE – USA) en cinq ans, grâce à la baisse des tarifs résultant d'une concurrence accrue entre compagnies. Qui est contre ? Individuellement, beaucoup applaudiront des deux mains. Bénéfice social : vacances moins chères, gain de pouvoir d'achat.

Et pourtant, c'est absolument incompatible avec nos engagements simultanés de réduire les émissions de gaz à effet de serre (division par 4 pour la France d'ici 2050)¹¹.

Certains milliardaires¹², après avoir accumulé leur richesse sans se soucier des effets parfois très destructeurs de leur

¹⁰ « L'accord (...) pourrait, selon la Commission européenne, faire passer le trafic aérien transatlantique de 50 millions de passagers actuellement à 76 millions en 2012. » (Le Monde, 21 mars 2007)

¹¹ « L'aviation représente 3,5 % des émissions des activités humaines. Pour les scientifiques du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (Giec), ce sera 13 % d'ici à cinquante ans. » (Liberation, mercredi 01 juin 2005)

¹² Les plus récents, médiatiques et généreux sont Bill Gates et Warren Buffett (La Tribune, 2 février 2007) : le capital de la *Bill and Melinda Gates Foundation* atteindra ainsi 66 milliards de dollars, supérieur au PIB cumulé de 134 Etats (70% des Etats).

activité, investissent massivement dans des actions philanthropiques.

C'est cette segmentation, ce parallélisme des choix qu'il nous faut abandonner. *Le développement durable ne sera JAMAIS dans l'accolement des 3, 4 ou 5 cercles* :

Au contraire, décider dans l'optique d'un développement durable, c'est *prendre en considération l'ensemble des enjeux derrière une décision, et trancher, décider, arbitrer en connaissance de cause.*

Considérons un autre exemple, emblématique des bons élèves de la responsabilité sociétale des entreprises (RSE) : Lafarge¹³ finance un programme de sensibilisation au VIH, dépistage, et prise en charge gratuite des trithérapies dans ses implantations africaines. L'ONG Care est partenaire. Est-ce une action de santé publique ? Oui. Sociale ? Oui, on peut légitimement penser que les bénéficiaires vivent mieux et que la vie des territoires touchés en est moins précarisé. Economique ? Evidemment, d'une part les malades soignés peuvent avoir une activité, d'autre part toutes les victimes épargnées sont autant de forces vives pour le développement local, elles ne sont pas à la charge de leurs proches, déjà précaires économiquement.

Et pour Lafarge ? Une main d'œuvre moins absente, moins renouvelée, donc plus compétente, et peut-être un peu redevable. Bilan positif sur ces plans. Cela a-t-il donc un sens de cataloguer cette initiative comme « sociale » ?

Dans un autre domaine, on pourrait voir apparaître le concept de « bombe verte ». Imaginez des mines qui se désagrègent au bout d'un an, permettant la reprise des activités humaines sans déminage, avec le moins de pollution possible. On peut y lire des bénéfices sociaux, environnementaux, économiques (un marché...). Mais quel sens ? Le développement durable est-il là ?

La juxtaposition des approches techniques porte en elle un risque de perversion : cela peut avoir la couleur du développement durable, mais cela n'en aura pas *le sens* (harmonie entre les hommes et avec la nature).

LE DEVELOPPEMENT DURABLE EST UNE CULTURE

Le développement durable recèle tous les attributs d'une culture :

- des valeurs : responsabilité, respect de l'environnement, démocratie, solidarité, justice, promotion de la diversité biologique et culturelle
- des croyances : la science occidentale
- des mythes fondateurs, positifs ou négatifs : Tchernobyl, le trou dans la couche d'ozone, Greenpeace, l'Abbé Pierre, Médecins sans frontières, la démocratie athénienne... La liste est longue, et variable selon les approches du développement durable

¹³ Lafarge (2006) – *Rapport de développement durable 2005*

- une idée du bien commun, des principes de justice : responsabilité ultime, équité sociale et intergénérationnelle

Cette culture est en évolution (les 2 piliers « gouvernance » et « diversité culturelle » se sont affirmés depuis Johannesburg en 2002).

Elle est plurielle et porte en elle des contradictions et des questions :

- Compétition ou coopération en économie ?
- Capitalisme libéral mondialisé ou économie sociale et solidaire ?
- Quel espoir mettre dans les technologies ?
- Consommation illimitée ou sobriété (choisie, incitée, ou imposée) ?

En reposant sur une science imparfaite car limitée dans ses moyens, le développement durable se condamne à évoluer en fonction des avancées de la science. Cependant, cette incertitude ne le condamne pas : on peut imaginer que si les constats sur les inégalités sociales, l'état de la planète vont évoluer, les valeurs, les croyances, l'idée du bien commun vont demeurer ou évoluer lentement. Ils ont pour eux d'être enracinés dans l'histoire.

LAISSER SE TRANSFORMER LA CULTURE

Le rêve des promoteurs du développement durable, c'est que cette culture, donc ces valeurs soient partagées, universelles. Faut-il « convaincre », « imposer », « témoigner », « laisser venir » ?

Contrôler, piloter, vouloir ? C'est illusoire. Comme l'écrit Mencius, cité par François Jullien¹⁴, *ce n'est pas en tirant sur une pousse de blé qu'on obtient un épi*. C'est seulement en créant les conditions pour que la pousse grandisse. *Il nous faut donc apprendre à biner*, patiemment, tout en étant conscients de l'urgence.

La volonté de « façonner » la culture pourrait amener des tenants du développement durable à la manipulation, au totalitarisme, aux dérives sectaires. En vain. Tout au plus certains peuvent-ils créer des débats, des courants d'opinion. Mais qui peut changer les valeurs ? Les hommes sont libres d'adhérer aux valeurs du développement durable ou à d'autres.

Les prosélytismes semblent peu féconds, et surtout, contradictoires avec un ressort essentiel de la transformation personnelle ou collective : *l'envie, le désir*. Ni force, ni menace, ni catastrophisme, *ni culpabilisation* : c'est aux pionniers du développement durable en acte de *susciter un imaginaire positif, original, désirable*.

Sans cela, l'imaginaire moteur de l'action sera façonné par d'autres inspirations. Certains tenants de l'économie se forgent actuellement un imaginaire de « croissance verte »¹⁵,

forme de « développement durable » compatible avec leurs valeurs (compétition, primat de l'économie financière, primat absolu de la propriété privée, libéralisme économique). Cela va sans ambiguïté à l'encontre des propositions des acteurs de l'économie solidaire.

Pourtant, le développement durable ne s'est pour l'instant laissé cadenasser dans aucune école de pensée. Prétendre l'unifier est illusoire. Définir de façon consensuelle des frontières de développement durable serait plus dangereux que le « consensus de Washington ». *Enfermés dans un dogme, une doctrine, nous perdrons créativité, imagination et ambition*.

C'est l'absence de norme édictant le bien qui pousse chacun à se remettre en cause, à inventer, à progresser, sans relâche. Le développement durable n'est pas un état, c'est bien un processus. Si nul ne peut en imposer sa définition, chacun peut « mettre en œuvre » sa vision.

AYONS LA PATIENCE D'APPRENDRE, D'EDUQUER, DE MISER SUR L'AVENIR

Apprendre l'exigence de lucidité, savoir examiner sa responsabilité sans flancher, prendre des décisions ambitieuses mais imparfaites, faire au mieux de ses moyens en toute conscience de ses limites...

A tous les niveaux, personnels, collectifs, politiques, l'exercice de la responsabilité que réclame le développement durable demande de nouvelles compétences¹⁶.

Nous avons donc chacun à apprendre, quels que soient notre âge et notre fonction. Serons-nous assez humbles pour toujours chercher à progresser ?

L'éducation, des plus jeunes aux plus vieux, est donc fondamentale pour la transformation de notre société. Les éducateurs, enseignants ou autres animateurs associatifs ont une grande responsabilité : celle de veiller à être exemplaires et d'adapter leurs pratiques éducatives.

Les pièges qui apparaissent aujourd'hui sont de plusieurs ordres :

- *les bonnes pratiques normalisées à inculquer* : « Il faut éteindre la lumière ». Corollaire : le risque de culpabilisation des contrevenants. La promotion de ces nouvelles normes est fréquemment autoritaire, et par là même, peu propice à l'appropriation de nouvelles « manières d'agir ». Les bonnes pratiques ont par ailleurs le risque d'être vite périmées, et ne suscitent pas nécessairement la réflexion.

- *Concentrer l'attention sur les enjeux planétaires et les politiques publiques* : ces niveaux d'analyse impliquent peu la personne et ses possibilités d'action. « Il faudrait... » « Là-bas... »

¹⁴ JULLIEN F. (2005) – *Conférence sur l'efficacité* – Coll. Libelles, PUF, 92 p.

¹⁵ Voir la une du numéro d'avril 2007 du magazine Enjeux-les échos (*Croissance Verte. Changement climatique, une chance pour l'économie*)

¹⁶ Voir en ce sens la stratégie du Conseil économique et social pour l'éducation au développement durable, dite stratégie de Vilnius : ONU - Conseil économique & social (2005) – *Stratégie de la Commission économique pour l'Europe pour l'éducation en vue du développement durable* – CEP/AC.13/2005/3/Rev 1 – 16 p. disponible sur le web

- *Rejet de tout ce qui touche à l'économique* de peur de pervertir les jeunes... Ce qui ne prépare pas les futures adultes à arbitrer dans le cas de dilemmes mettant en jeu l'argent. Le développement durable est trop souvent réduit aux bonnes actions environnementales, sociales et de solidarité Nord Sud.

- *Les boucs émissaires* : les entreprises, les riches, l'Etat, les Etats-Unis... Comment trouver un équilibre entre lucidité et nécessité de coopération et bienveillance dans un monde de compétition et d'inégalités ?

- *Le jargon* : le développement durable pêche par son degré de conceptualisation. Parlons-en à partir des problèmes précis !

LE DEVELOPPEMENT DURABLE N'EST PAS UN CONCEPT OPERATIONNEL

Trop flou, abstrait, ce concept charrie une masse conceptuelle indigeste pour beaucoup. La question est : par quelle question commencer à s'interroger ?

La notion de responsabilité¹⁷ (ultime) est extrêmement riche. Appliquons-là à une personne ou une organisation : de quoi suis-je responsable ?

Elle invite à questionner les implications de ses actes, en amont (ce que je favorise), en aval (ce que j'entraîne), à toutes les échelles spatiales (ici, ailleurs, global) et temporelles (présent, avenir).

Pour ne pas se perdre dans ces interrogations sans fonds, et ne pas omettre des aspects essentiels, des grilles d'analyse ou de diagnostic existent, déclinons des piliers officiels.

Pour les organisations, il existe aujourd'hui des guides pour progresser dans le sens d'un développement durable (Afnor SD 21000¹⁸, Bilan sociétal¹⁹, Performance globale²⁰, agenda 21...)

Pour les personnes, hormis les écrits de philosophes ou les essais sur les enjeux, il n'existe pas de « méthode » pour l'exercice de la responsabilité personnelle. Débrouillons-nous... Ou inspirons-nous des outils conçus pour les organisations, transposables en grande partie à l'échelle de la famille ou de la personne.

On mesurera l'exigence de cette démarche de responsabilité. Elle n'est possible qu'avec une certaine autonomie de la personne, un équilibre intérieur, une conscience en éveil, une créativité libérée. *Cet immense chantier de la transformation*

¹⁷ Dans *Le Principe Responsabilité*, Hans JONAS définit l'impératif suivant : « Agis de façon que les effets de ton action soient compatibles avec la permanence d'une vie authentiquement humaine sur terre ».

JONAS H. (1979) – *Le principe Responsabilité. Essai d'une éthique pour la civilisation technologique*. Coll. « Passages », Editions du Cerf, 1990.

¹⁸ AFNOR SD 21000 (FD X 30-021) : Guide pour la prise en compte des enjeux du développement durable dans la stratégie et le management de l'entreprise

¹⁹ Bilan sociétal, outil développé par le CJDES (Centre des Jeunes Dirigeants et des Acteurs de l'Economie Sociale)

²⁰ Performance globale, une démarche du CJD (Centre des Jeunes Dirigeants d'entreprise)

personnelle me semble le fondement nécessaire d'une transformation collective.

RECONSIDERER NOS MANIERES D'AGIR

En conclusion, quelques changements dans notre approche du développement durable semblent nécessaires pour atteindre nos buts. :

- Partir de l'observation concrète personnelle plutôt que de la pensée abstraite : observer localement, penser à toutes les échelles, agir local
- Mettre l'accent sur la recherche du progrès (imparfait mais ambitieux), plutôt que sur l'idéal
- Parler de grilles d'analyse plutôt que des « 3 cercles »
- Promouvoir la pratique de la décision responsable (en tant que citoyen, par le vote ou le comportement ; en tant que consommateurs ; en tant que professionnel, bénévole, élu)
- Convaincre par l'exemplarité plutôt que par l'accusation ou la culpabilisation
- Former des chercheurs éveillés plutôt que des soldats disciplinés.
- Eviter les logiques de compétition et de violence : coopérer ou résister dans la non-violence.

Ainsi conçu, le développement durable n'est plus un idéal conceptuel que nous ne parvenons pas à mettre en œuvre, tant il est éloigné de notre quotidien.

C'est un nouvel art de vivre, une nouvelle « manière de décider », d'exercer notre responsabilité, et, au-delà, une jouissive recherche personnelle et collective de progrès permanent, partant de là où nous sommes, chacun, avec nos moyens. Enthousiasmant, non ?

Eric Marais

Consultant formateur sur les questions de responsabilité (des enjeux aux stratégies de développement durable), après un parcours dans l'économie solidaire à travers l'animation du projet biocabas et le conseil aux agriculteurs biologiques du Nord Pas de Calais, un passage en tant que formateur auprès de jeunes apprentis en difficulté et des expériences dans des pays du Sud, notamment au Mali.

3 CONTRIBUTION DE LA VILLE DE LOOS-EN-GOHELLE

Dans un contexte de durcissement de la situation sociale des familles, les collectivités locales se questionnent de plus en plus sur le rôle qu'elles peuvent jouer dans l'accompagnement des familles en difficulté. Peut-être les marges d'actions sont-elles à trouver dans la création d'un environnement propice à la réduction de l'exclusion.

Pour avoir un sens politique, les objectifs doivent être simples, peu nombreux, et aisément mémorisables : faire une place aux plus faibles, être solidaire, partager, associer, et considérer avec dignité.

COMMENT SE TRADUIT LE « DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE » ? POUR QUI ?

Le développement de projet économique de proximité de type écopole est un facteur d'épanouissement social à plusieurs titres :

- L'écopole de Loos-en-Gohelle s'appuie sur un site historique. Il s'inscrit donc dans une trajectoire de territoire. L'industrie minière de type non-durable laisse la place à un nouveau processus de développement qui s'inscrit de façon significative dans l'histoire, passée et nouvelle, des gens. Les repères sont existants ;
- La création d'activité génère forcément de nouvelles possibilités d'emplois de proximité (entre nous soit dit ceci diminue également les phénomènes de flux pendulaires travail-résidence) ;
- La notion même d'écopole implique un droit et un devoir d'innovation donc sous-entend la capacité de prise de risque collective, et par conséquent individuel favorable au développement de l'esprit entrepreneurial.

QUELLE PLACE LAISSE-T-ON AU BIEN-ETRE HUMAIN ?

Non, la croissance sans limite est impossible. Les indicateurs de type « empreinte écologique » nous font très bien comprendre que les ressources, la capacité d'absorption du système sont limitées. Dès lors l'alternative s'offre à nous :

- continuer ainsi et taper le mur dans très peu de temps ;
- ouvrir les yeux de nos concitoyens sur un autre mode de croissance, une autre forme de consommation, la création de nouvelles richesses et le partage équitable de celles-ci.

On peut faire tomber l'illusion de l'accès aux biens = bonheur en redonnant de la valeur aux richesses immatérielles : le lien, la citoyenneté, l'inclusion... Ceci passe par un investissement fort des collectivités territoriales et des collectivités locales en particulier. Elles ont tout loisir de développer des actions où la solidarité, l'échange, la concertation sont au cœur.

COMMENT SE TRADUIT LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT ? AU BENEFICE DE QUOI ET DE QUI ?

Les politiques de Développement Durable ne sont pas des gadgets environnementaux. 3 exemples mais il y en a bien d'autres :

Créer une ceinture verte c'est aussi offrir la possibilité pour les habitants de se déplacer sereinement à pieds de quartier à quartier (moins de dépenses de carburant), de permettre à ceux qui ne sont pas motorisés d'accéder aux commerces et services (personnes âgées).

Avoir une politique de verdissement - fleurissement c'est donner des « petits bonheurs » à la population (notion de bien-être dans sa ville).

La HQE est aussi et avant tout sociale. Proscrire le chauffage électrique, améliorer le confort intérieur, diminuer les factures d'eau, améliorer l'intégration paysagère sont quelques exemples qui entrent dans une volonté de bien-être social.

COMMENT LA SPHERE « DEVELOPPEMENT HUMAIN » EST-ELLE PORTEE, VOIRE « PILOTEE » DANS LE CADRE DE POLITIQUES LOCALES DE DEVELOPPEMENT DURABLE ?

Dans un contexte de durcissement de la situation sociale des familles, les collectivités locales se questionnent de plus en plus sur le rôle qu'elles peuvent jouer dans l'accompagnement des familles en difficulté.

Bien entendu, les compétences strictes des municipalités limitent le champ des possibles sachant que l'intercommunalité a encore réduit certaines marges d'intervention en initiative propre (ex. le développement économique).

Cela dit, il est au moins possible de se questionner et de tenter de mettre en cohérence, et même d'innover pour apporter un plus face à la détresse sociale.

Qui est « défavorisé » ?

Dans notre société actuelle, nous nous trouvons face à une incohérence sociale : le travail n'assure plus un niveau acceptable de vie. Ceci provoque d'ailleurs une incompréhension sociale pour la population concernée par ces difficultés de niveau de vie. Il est en effet difficile d'admettre toucher 400 ou 600 €/mois quand la richesse nationale par habitant est de l'ordre de 2100 €. Pourquoi les entreprises licencient

tout en faisant des bénéfices importants ? Pourquoi faire un effort soutenu dans un travail mal rémunéré alors que d'autres touchent à peine moins sans travailler ? Comment expliquer qu'un revenu moyen n'est pas une garantie pour obtenir un logement ?

Par ailleurs, on ne peut que constater une forme d'hypertrophie de la protection sociale alors même que la situation continue de se détériorer. Le système libéral s'insurge devant tant d'assistantat tandis que les associations caritatives tirent le signal d'alarme devant les inégalités criantes.

J'appartiens donc je suis

On sait que le sentiment de dignité est fortement lié à un statut social : avoir un travail donc des revenus, avoir un logement. Cela saurait-il suffire ?

Certaines familles accumulent les difficultés et partent à la dérive.

Dans les cas extrême de difficulté, l'exclusion est une réalité. Un travail, un logement permettent d'avoir un statut mais pour être intégré et être reconnu, il faut tenir une place au sein d'un collectif. De ce point de vue également, la collectivité a un rôle à tenir.

Que faire ?

Personne ne peut prétendre détenir la solution. On a même la nette impression d'assister à une forme d'empilements des approches sociales suivant les acteurs où chacun y va de son dispositif :

- les associations familiales prônent l'évolution des prestations familiales et des solutions fiscales ;
- les associations de lutte contre l'exclusion appellent à des dispositifs d'urgence, aux minima sociaux, à la gestion des situations de grande détresse ;
- les partenaires sociaux militent sur les questions salariales, la formation, l'emploi, la précarité liée aux exigences de la compétitivité.

Dès lors, on peut se demander comment les collectivités peuvent intervenir puisqu'elles ne maîtrisent pas les politiques censées résoudre ces problèmes...et pourtant les élus et les services sociaux municipaux sont constamment en confrontation directe avec la détresse et les frustrations individuelles.

Types d'intervention

En matière sociale, on peut distinguer 2 types d'intervention : une intervention personnalisée et une intervention collective.

L'intervention individuelle, ou accompagnement personnalisé, est le domaine privilégié des acteurs sociaux quoique la collectivité locale en possède « un bout » (ex. CCAS, logement).

L'accompagnement collectif est plus le champ des collectivités avec la garde d'enfants, l'accès à la culture, le sport, la santé. Pour ce qui concerne l'emploi, la collectivité génère de l'emploi public et tient un rôle dans la création d'emploi (via le développement économique du territoire) et l'insertion.

Ne pas ajouter à la complexité

Dans les attentes des plus défavorisés, il apparaît également que la notion d'interlocuteur est primordiale. Face aux difficultés et aux différents organismes susceptibles de les traiter, il est important de trouver une personne à qui parler. D'où l'importance de bien coordonner l'ensemble des services à la personne : service logement, service petite enfance, service sport, service culturel...

Etre attentif

Par ailleurs, on sait que certaines familles en situation de détresse passent à travers les mailles du filet social. Comment toucher ces familles ? Il faut donc renforcer les dispositifs de veille d'alerte, de détection des signaux (ex. de signal : les impayés de cantine).

Prévenir

Aujourd'hui les situations individuelles et familiales se détériorent tellement vite que la prévention est aussi importante que le soutien effectif.

COMMENT AVANCER DANS UN ESPRIT RELEVANT DU DEVELOPPEMENT DURABLE ?

Peut-être que les marges d'actions des collectivités sont à trouver dans l'objectif général de créer un environnement propice à la réduction de l'exclusion.

Pour avoir un sens politique, les objectifs généraux doivent être simples, peu nombreux, et aisément mémorisables : faire une place aux plus faibles, être solidaire, partager, associer, considérer avec dignité.

Comme toute politique publique, il convient d'avancer sur un certain nombre d'incontournables :

- Préciser le diagnostic et connaître son paysage social. Explicitement cela implique un travail d'étude et d'analyse ;
- Déterminer des indicateurs (ex. taux de chômage, taux de ménage payant des impôts sur le revenu, turn over des logements, fréquence d'impayés de loyer, nombre d'inscrits au RMI...);
- Définir des objectifs (vers quels niveaux de résultats on tend ?) ;
- Ebaucher des actions à initier. Ce travail est à réaliser en concertation tant avec les acteurs sociaux qu'avec les habitants eux-mêmes pour répondre aux objectifs croisés et correspondre aux situations vécues (réelles et quotidiennes) ;
- Communiquer ;
- Evaluer.

Faire une place aux plus faibles

Identifier les familles en détresse

- Assurer des phases de croisement entre les services (sociaux, logement, sport, culture, petite enfance, jeunesse...) pour compléter les services rendus à la personne, avoir un effet de veille et d'alerte sur certaines situations, développer des « politiques communes » (ex. politique tarifaire) dans l'idée d'apporter un service le plus complet possible.
- Aller à la rencontre de ceux qui ne demandent rien (ou qui ne savent pas comment demander) notamment en développant les permanences décentralisées dans les quartiers et en multipliant les possibilités d'expression et de rencontres (permanences d'élus, boîte à lettre à la mairie...).
- Faire connaître l'ensemble des aides possibles et services à la personne de la collectivité avec un « guide des aides et services » (sur le modèle du guide des prestations de la CAF).

Considérer avec dignité / aider

Accéder à l'emploi

- Favoriser la création d'emplois au niveau local dans le cadre du développement local au travers d'actions d'appui via l'économie solidaire, le soutien et le partenariat avec des associations employant des permanents, le développement de l'axe éco-entreprises.
- Créer une cellule emplois de proximité (réseau de bénévoles) au croisement entre les offres locales et les demandeurs locaux : tenue de fichiers, rencontres des entreprises et artisans... En projet
- Augmenter l'intégration des critères sociaux dans les marchés publics pour favoriser les possibilités d'insertion. A Loos, nous le faisons.
- Rentabiliser les temps d'attente (ex. lors de l'attente dans le hall de la mairie) : borne job alimentée par la cellule emplois locaux. Ainsi on vient pour une carte d'identité ou un logement et on repart avec une piste pour un emploi. A l'état d'idée.
- Parce que pour certains emplois, ne pas l'avoir est rédhibitoire, aider au passage du permis de conduire en complément des autres aides sous forme de prêt sans intérêt. A l'état d'idée.
- Mise à disposition du matériel informatique pour la rédaction de CV, la consultation d'Internet... En projet.

Obtenir un logement

- Offrir des possibilités de parcours résidentiels au sein de la ville (cf projet ANRU).

Diminuer les coûts

- Agir en faveur de la diminution des factures énergétiques liées au logement : pas de chauffage électrique mais préférer le chauffage au gaz, favoriser l'implantation bioclimatique, l'isolation, le solaire passif, la géothermie...
- Agir en faveur de la diminution des factures d'eau en incitant à l'équipement des logements sociaux en système de récupération de l'eau de pluie.
- Diminuer les dépenses liées aux transport : création d'un site de co-voiturage (en cours), prêt de scooters pour les personnes ne disposant pas d'automobile le temps que celles-ci puissent en acquérir (à l'état d'idée).
- Prévenir le surendettement et aider à la restructuration des endettements par un pool de bénévoles spécialisés. En projet.

Etre en bonne santé

- Donner la priorité à la santé des enfants en développant une politique nutritionnelle, en luttant contre l'obésité : conseils d'un nutritionniste, sensibilisation à la bonne alimentation et à la pratique sportive (cf. politique santé-nutrition). En cours.
- Utiliser la fonction sociale de l'alimentation et parce qu'il est prouvé qu'il est moins traumatisant de rester maître de ses choix plutôt qu'être passifs en recevant des dons, réfléchir à l'idée d'une épicerie sociale (+/- en lien avec l'organisation d'ateliers culinaires).
- Favoriser l'accès à la cantine scolaire par la prise en charge des coûts pour les familles en détresse.
- Parce qu'il est également prouvé que l'accès aux soins est plus une question d'éducation que de moyens (la CMU n'a pas tout résolu) : avoir une action d'incitation aux soins préventifs (actions de sensibilisation à développer avec les professionnels de la santé).

Etre solidaire / partager

- Mise en place d'une politique tarifaire favorisant l'accès aux spectacles, aux ateliers artistiques puis à terme à la vie associative et sportive. En cours.
- Mise en place d'un Vid'Sport Solidaire où les particuliers se dessaisissent de leur vieux matériel de sport au bénéfice des plus démunis. Organisé à 2 reprises.
- Mettre en place un voyage solidaire (vacances familiales) pour certaines familles en combinant les aides et en ajoutant le « plus » qui boucle le budget. Dans le même esprit, organiser un voyage pour tous les CM2 (en encourageant l'autofinancement partiel par actions collectives). En projet.
- Développer les parrainages par les bénévoles (aider à rédiger un courrier, passer un coup de téléphone...) ou par entreprise (concept d'entreprise citoyenne : stage, mini-formation...). A l'état d'idée.
- Organiser les services informels pour les développer : réseau de réciprocité (tu bêches mon jardin et je t'apprends l'anglais !). Prévu !
- Favoriser les associations de quartier comme vecteur de lien social et « détecteur de difficultés individuelles ou familiales » (réseau). En cours.
- Sur le modèle de l'aide aux devoirs des enfants, imaginer une possibilité d'alphabétisation des adultes (cf. réseau de réciprocité).
- Offrir des possibilités de jardins solidaires (potager individuels). En cours.

Associer

Etre écouté et être utile

- Créer un comité des usagers sociaux afin de réduire l'écart entre les personnels et la réalité des problèmes rencontrés et vécus par les familles, lever les malentendus, donner confiance, décoder les situations complexes. A l'état d'idée.

Tenir une place

- Imaginer des actions collectives régulières (ex. corso fleuri, dispositif PARI, pique-nique citoyen...) pour favoriser la mixité et le lien social. Réalisé de nombreuses fois.

Responsabiliser

- Mettre en écho l'accompagnement des enfants et celui des parents en renforçant l'action du réseau d'aide à la parentalité. En cours.

4 CONTRIBUTION DE SOLIDAIRES NORD PAS DE CALAIS



Tant qu'un modèle économique centré sur la croissance et le profit sera privilégié, tant que la question environnementale servira trop souvent à ravalier des politiques financières ou industrielles néfastes, la dimension sociale sera toujours considérée comme le grain de sable dans une mécanique depuis longtemps défendue par une minorité qui en tire à court termes les bénéfices.

Il y a à notre sens une immense hypocrisie à tenter de faire croire que le développement durable devient le souci des politiques publiques actuelles, quand les orientations économiques conduisent à aggraver un bilan déjà désastreux sur les sujets essentiels pour le monde salarié : les transports, le logement, la santé ou la question de l'eau.

L'APPROCHE DE SOLIDAIRES

L'appel à contributions des 2 associations citées ci-dessus pose à notre avis des questions essentielles, des problèmes auxquels notre organisation syndicale est particulièrement sensible et qui, s'ils ne relèvent pas directement notre champ d'action, s'inscrivent en filigrane dans notre corpus revendicatif.

Si la notion de *développement durable* dans sa définition globale n'a pas fait en tant que tel l'objet de longs développements dans nos débats internes, tous les aspects qui concernent le développement social, l'évolution d'un modèle économique et plus récemment pour notre jeune organisation, les questions d'ordre environnemental sont l'objet d'échanges et de prises de position soit de notre union au plan régional ou national, soit des syndicats ou fédérations qui les composent.

Par ailleurs, l'implication de notre organisation, bien au delà de son poids relatif dans le monde syndical, dans les forums sociaux (mondial, européen) ou dans les comités d'initiative des forums sociaux où toutes les facettes de la thématique « développement durable » sont l'objet de débats, nous permet d'affirmer nos points de vue sur ces questions et de les confronter à ceux des organisations (syndicales ou simplement non gouvernementales) qui travaillent sur ces sujets.

Enfin et en préambule, notre organisation affirme que tant qu'un modèle économique centré sur la croissance (entendu dans son acception actuelle et qui n'a rien à voir à notre sens avec le développement) et le profit – celui-ci devant être avant tout redistribué sous forme de dividendes – sera privilégié, tant que la question environnementale servira trop souvent à ravalier des politiques financières ou industrielles néfastes²¹, la dimension sociale sera toujours considérée comme le grain de sable dans une mécanique depuis longtemps défendue par une minorité qui en tire à court termes les bénéfices.

L'ETAT DE LA QUESTION POUR SOLIDAIRES

Pour notre organisation et ses militants, il nous apparaît de plus en plus urgent que les politiques sociales et environnementales soient prioritaires, tant au plan local que global. Si les consciences s'éveillent dans le domaine de l'écologie et que les préoccupations gagnent au fur et à mesure de la détérioration du climat, des accidents technologiques ou sanitaires, la question sociale est, elle, de plus en plus en régression ces dernières décennies, étant même souvent implicitement considérée comme une entrave au développement, fût-il voulu respectueux de l'environnement. Il y a même à notre sens une immense hypocrisie à tenter de faire croire que le développement durable devient le souci des politiques publiques actuelles, quand les orientations économiques conduisent à aggraver un bilan déjà désastreux sur les sujets essentiels pour le monde salarié : les transports, le logement, la santé ou la question de l'eau.

La question de l'emploi et la façon dont elle est traitée poussent les salariés à effectuer des déplacements toujours plus nombreux et plus longs pour rejoindre leur travail. On leur donne souvent peu de possibilités d'emprunter les transports en commun et ces derniers font plus l'objet de politiques de grands projets coûteux (TGV, tramway...) mais dont l'objectif finale n'est pas de permettre à la majorité de pouvoir les utiliser. S'agissant des entreprises, le transport routier reste largement leur priorité, dans la mesure où elles compensent l'augmentation du coût de l'énergie par le dumping sur les salaires des chauffeurs, avec une concurrence effrénée dans ce domaine au plan européen. Comme dans le transport international, avec l'exemple des pavillons de complaisance, l'union syndicale Solidaires considère que les états et l'Union Européenne mettent plus de cœur à déréglementer les protections sociales qu'à chercher à enrayer les catastrophes sociales et écologiques.

Dans la logique décrite ci-dessus, les populations à faible moyen sont amenées à s'éloigner de plus en plus des grandes villes, résultat d'une politique spéculative sur le logement²². Le logement social lui-même n'est pas à l'abri du vent des opérations qui ont pu menacer par exemple les logements de mineurs en Lorraine. Dès lors, on reparle de crise du logement, de pénurie de logements sociaux, de logements insalubres. Les conditions de vie se dégradent au quotidien pour les populations qui en sont les victimes, rejetées des centres urbains vers les périphéries, dans

²¹ Voir les problèmes de friches industrielles laissées par des groupes tel que Metaleurop

²² Voir l'exemple parisien sur : <http://www.federation-locataires-westbrook.org/etudes/2006ClervalGentrificationParis.pdf>
URCEAS – Culture & Promotion – décembre 2007 19 / 47

le meilleur des cas, dans le cadre d'opérations immobilières juteuses²³. Quand les uns vendent des mètres carrés à plusieurs milliers d'euros, quand certains défiscalisent dans l'immobilier de standing, d'autres s'entassent en contrepartie dans des logements de fortune.

Face à la dégradation de notre environnement, c'est donc très logiquement que Solidaires milite pour une reconquête d'un vrai système de santé publique, question qui doit être primordiale dans la recherche du développement durable. Il est nécessaire de réparer rapidement les dégâts faits au système, particulièrement dans notre région où l'état sanitaire de la population est des plus fragilisés. Il faut engager des politiques de prévention mais aussi détecter les risques sur la santé liés aux politiques économique, industrielle ou alimentaire. Sur ce dernier point par exemple, Solidaires tient d'ailleurs à souligner son engagement auprès de ceux qui luttent pour un moratoire sur les OGM afin de permettre un véritable débat public sur cette question et que les avis de l'ensemble des citoyens soient pris en compte. Nous exigeons aussi que les entreprises soient financièrement et indéfiniment responsables des dégâts sanitaires provoqués par l'exposition de salariés ou de populations à des risques qui ont été dénoncés (amiante...).

L'accès à l'eau est annoncé comme la future grande difficulté du siècle, avec des probables conflits régionaux et un creusement des inégalités face aux besoins. On voit déjà que les réponses apportées au plan national ne font rien pour prévenir cette crise, on tourne délibérément le dos au problème. Notre organisation dénonce les politiques menées localement et nationalement en la matière, avec les délégations de services auprès du secteur privé qui fait grimper les profits d'entreprises en situation de monopole, avec la taxation à la consommation pour prendre en charge le traitement et la pollution des nappes phréatiques et des réserves.

Ces quelques points qui sont évoqués rapidement ci-dessus dans le domaine des inégalités face au développement, au progrès et aux questions écologiques conduisent à invalider les politiques qui tentent de faire croire que la croissance sans fin résoudra les déséquilibres sociaux. Au plan local comme au plan international, les fractures sont encore loin de se réduire.

La région Nord – Pas de Calais en est plus que jamais la démonstration vivante, un nombre grandissant de laissés pour compte y côtoie des fortunes toujours plus insolentes, parfois à quelques centaines de mètres les uns des autres. Record du nombre de titulaire de RMI, records détenus en matière d'impôt sur la fortune, certains ayant bâti des empires au détriment de la santé des autres. Notre organisation et les syndicats qui la composent ont la volonté de combattre pour renverser ces tendances, pour infléchir des politiques publiques qui au mieux, pour l'instant, ne font que panser les plaies.

SOLIDAIRES Nord/Pas-de-Calais 84 rue de Cambrai 59000 Lille
Tel/fax : 03.20.48.64.37 ou 03.20.74.17.69 ou 03.20.55.99.29 – solidaires.5962@wanadoo.fr

SUD Collectivités Territoriales, SUD Rail, SUD Transpole, SUD Santé Sociaux, SUD Protection Sociale, SUD éducation, SUD FPA, SNJ, SNABF Solidaires, SUD PTT, SUD VPC, SUD Travail-Affaires sociales, SUD ANPE, SNUI, SOLIDAIRES Douanes, SNUCCRF, SUD Trésor, SUD Retraités mineurs, SUD Recherche EPST, Union Interprofessionnelle des Retraités Solidaires, SUD Banques, SUD Energie, SUD Etudiant(e), SUD Industrie, SUD Caisse d'épargne, SUD Photographie, SUD Transports COOL JET et MGF, SGAD Esterra, Union Syndicale Solidaires Transports, SUD Chimie, SUD Renault.

²³ Voir par exemple les opérations immobilières dans le quartier dit « du Lion d'Or » dans la ville de l'ex ministre en charge du logement.
URCEAS – Culture & Promotion – décembre 2007 20 / 47

5 CONTRIBUTION DE LA VILLE DE LILLE

Notre volonté est de développer une approche intégrée du Développement Durable, en le prenant en compte dans l'ensemble du Projet de Ville, dans une logique de co-construction, avec en toile de fond la question des échelles spatiales et temporelles. Même s'il reste beaucoup à faire, nous sommes passé-e-s de l'engagement à la mise en œuvre. Comme nombre de nos villes-partenaires européennes, nous sommes en recherche d'un futur que nous avons à rendre possible et non à subir, pour que le Développement Durable trop souvent perçu comme une utopie devienne réalité.

Le Développement Durable est à penser tant au niveau local que mondial. En effet, avec une acuité différente, toutes les villes du monde sont confrontées aux mêmes problèmes, aux mêmes défis : pollution de l'air, émission de gaz à effet de serre, tension sur la ressource en eau, concurrence entre usage du sol... la liste est longue et ne se limite pas aux questions écologiques. Les inégalités écologiques se conjuguent souvent avec les inégalités sociales, tout cela dans un contexte où les exigences de qualité de vie augmentent alors que les moyens et les ressources des collectivités sont limités pour y faire face.

LA VILLE DEVIENT UN LIEU DETERMINANT OU SE JOUE LE DEVELOPPEMENT DURABLE

Le défi est considérable pour concilier progrès, justice sociale et préservation des conditions de développement futur à l'échelle locale et globale. Dans un contexte où tous les niveaux décisionnels interfèrent, nous sommes dans l'obligation de « sortir de nos fortifications » pour nous ouvrir au monde. Il s'agit désormais de répondre à la fois aux exigences locales de Développement Durable en intégrant les exigences de partage des ressources au niveau mondial et en s'enrichissant de la diversité des cultures et des savoirs.

Il nous faut imaginer de nouvelles formes de gestion et d'aménagement de nos territoires, plus qualitatives, plus équitables, plus démocratiques. La ville est l'échelon de décision le plus proche des préoccupations et des besoins mais aussi un lieu de mobilisation et de coproduction qui peut être très rassembleur. Il nous faut faire émerger un « *nouvel art de ville, nouvel art de vivre* ». La transformation urbaine doit faciliter et encourager le vivre ensemble, permettre le développement des savoirs faire locaux, des nouveaux métiers et d'une culture partagée et accessible à tous. C'est avec ces orientations que le développement durable prend tout son sens.

Développer les espaces de nature, les voies de circulation pour les transports non polluants, renforcer la propreté, améliorer l'accès des lieux de culture et de loisirs sont autant d'autres enjeux forts pour le renouvellement de la Ville sur elle même.

Réduire l'impact environnemental et sanitaire du développement urbain, renforcer la cohésion sociale et le vivre ensemble, créer de la richesse en s'appuyant sur les savoirs et les initiatives du territoire, co-construire une ambition partagée de développement durable... la volonté politique de développement des éco-quartiers, affirmée par la Ville de Lille, se bâtit autour de ces différentes exigences et expériences. Elle prend aussi en compte le fait que **la conception du quartier doit, au delà du respect de prescriptions techniques et en valorisant le patrimoine local, permettre à ses habitants et ses acteurs d'exprimer de manière créative et responsable des modes de vie écologiques et solidaires**. L'ensemble des besoins essentiels doit y être satisfait, la mixité sociale et la mixité de fonction y sont prioritaires. La notion d'usages est elle aussi déterminante.

LILLE EST INSCRITE DEPUIS PLUS DE DIX ANS DANS LE DEVELOPPEMENT DURABLE

En **1994**, elle adoptait la **charte d'Aalborg**, déclaration commune affirmant le rôle des villes dans cette recherche d'un Développement Durable au service des habitants d'aujourd'hui et de demain.

En **1996**, elle s'engageait dans l'**élaboration d'un Agenda 21** local impliquant fortement la société civile (associations, partenaires économiques, conseil municipal d'enfants, conseils de quartiers...)

Après deux forums (1999, 2000) ouverts à la population, Madame Aubry signait cet Agenda en 2000 avec différents partenaires et en confiait la mise en œuvre à Mme Polliautre, adjointe au Développement Durable.

L'AGENDA 21 LILLOIS A UN DOUBLE OBJECTIF

- Remettre l'habitant au cœur de toutes les politiques et du projet municipal
- Promouvoir une gestion plus qualitative et plus sobre de la ville et des services aux habitants.

Depuis, la Ville s'est engagée dans un **projet global articulant préservation de l'environnement, développement social et nouveaux modes de développement économique** à travers différents programmes d'actions :

Des campagnes d'information et de sensibilisation sur l'eau, l'alimentation, la place de la nature dans la Ville, la réduction des déchets à la source... A titre d'exemples, dans le cadre de la Campagne Eau, la Ville a impulsé la mise en place systématique de **compteurs individuels dans les logements sociaux**, pour faciliter la maîtrise des charges. La ville a par ailleurs mené, pendant la Campagne Alimentation, un projet de **sensibilisation à l'équilibre nutritionnel**, sur les lieux de distribution de la Banque Alimentaire et des Restaurants du Cœur. La mise en place d'un pôle Habitat durable, le développement des agendas 21 scolaires, la mise en place d'un agenda 21 de la culture. La mise en œuvre d'une politique de maîtrise des consommations en énergie et en eau et de développement des énergies renouvelables (subventions au solaire et à la récupération des eaux pluviales, affichage des performances et améliorations techniques des bâtiments publics...)

Un projet de renouvellement urbain sur deux grands quartiers de la ville prenant en compte les 3 sphères du Développement Durable. Y sont par exemple intégrés, l'exigence de mixité sociale (25% de logements sociaux dans tous les programmes), la mixité de fonctions, l'insertion

sociale (7% d'emploi d'insertion dans tous les projets)...l'introduction dans ses marchés publics de critères de Développement Durable (critères sociaux, éthiques et environnementaux)

Au-delà des actions mises en place et des nombreux projets en cours, **les principes qui conduisent notre action nous semblent devoir être soulignés.**

Notre volonté est de développer **une approche intégrée** du Développement Durable, en le prenant en compte dans l'ensemble du Projet de Ville. Le Développement Durable est le fil conducteur de l'aménagement de la ville, mais il nous incite aussi à lutter contre le cumul des inégalités écologiques et sociales par des actions concrètes. Ce sont tous les élus et les services qui sont impliqués pour développer dans leurs projets cette approche Ecologique, Economique et Sociale. Le progrès social a toujours été considéré par la Ville de Lille comme indissociable de la préservation environnementale. Persuadée que le développement durable ne trouvera sa légitimité que s'il répond aux problématiques sociales, consciente que les populations modestes sont plus exposées aux conséquences sanitaires des pollutions et des nuisances et aux effets de la hausse inexorable des prix du pétrole, la municipalité contribue à la lutte contre la précarité et les exclusions en menant des actions de traitement et de résorption du logement insalubre, en favorisant l'accès pour tous à la culture, à l'information et à l'emploi et en exigeant la construction ou la réhabilitation de logements sociaux à haute performance énergétique.

Nous sommes également convaincu-e-s de la nécessité de **co-construire notre développement**. La ville ne fait pas seule, elle fait avec. Parce que nous parions sur l'intelligence collective, le croisement des savoirs et parce que nous voulons démultiplier les effets des actions entreprises, nous construisons nos projets avec les acteurs concernés. La ville anime notamment un comité d'acteurs. Il réunit l'ensemble des partenaires, bailleurs, promoteurs, maîtres d'œuvres, aménageurs mais aussi professionnels énergéticiens, installateurs, institutions et enfin les associations de consommateurs et représentants des habitants.

Son objectif est **d'identifier l'ensemble des ressources et moyens mobilisables pour aller vers l'aménagement systématique d'éco-quartiers.**

Un premier diagnostic partagé a été mené lors de l'organisation des 12 ateliers thématiques de novembre 2006 à février 2007. Ces ateliers portaient sur l'énergie, l'eau, les déchets, l'entretien et la maintenance, les déplacements, la performance globale, l'espace public, la réhabilitation, la santé, l'implication des habitants, les filières et métiers, la mixité sociale et de fonctions.

Dans le même esprit des temps de rencontres avec les habitants sont organisés, à travers les conseils de quartiers, des forums spécifiques et les espaces de débat avec les associations locales. Dans ce cadre, il nous faut être attentif aux publics défavorisés qui ont de réels besoins d'amélioration de leurs conditions de vie mais s'expriment souvent le moins.

Enfin la question des **échelles spatiales et temporelles** doit toujours être présente en toile de fond de nos actions. Nos actions, nos comportements doivent aussi être guidés par leurs impacts potentiels à l'autre bout de la planète et d'ici une à plusieurs décennies, tant au niveau social qu'environnemental. Là aussi notre volonté se traduit par des actes concrets notamment dans le cadre de nos marchés publics mais aussi à travers des campagnes de sensibilisation et une politique de coopération décentralisée, à St Louis du Sénégal notamment. Depuis 2003, la Commune de Saint-Louis s'est ainsi engagée dans un processus d'élaboration d'un Agenda 21 local, avec l'appui de la Ville de Lille et de nombreux acteurs lillois engagés dans des projets de coopération. L'établissement d'un « Profil environnemental » de la ville de Saint-Louis, mettant en lumière les enjeux du développement durable de la ville, a donné lieu en juin 2005 à une première étape de restitution sous la forme d'une « consultation ville », grand forum public auquel la mairie de Lille a participé.

Trois thématiques principales ont été retenues comme clés d'entrée du développement durable à Saint-Louis : assainissement / eaux usées, santé communautaire, pêche (ressources halieutiques, mais aussi impacts économiques, implications sociales, hygiène et santé, ...)

Même s'il reste beaucoup à faire, nous sommes passé-e-s de l'engagement à la mise en œuvre. Et cette mise en œuvre dépasse l'addition de projets mais contribue à l'émergence d'une dynamique transversale du développement durable à l'échelle du territoire. Comme nombre de nos villes-partenaires européennes, nous sommes en recherche d'un futur que nous avons à rendre possible et non à subir, pour que le Développement Durable trop souvent perçu comme une utopie devienne réalité. L'exemple des 150 maires de grandes villes américaines qui ont signé le protocole de Kyoto alors que leur chef d'Etat s'obstine à le refuser témoigne de cette volonté d'engagement.

Mais la Ville seule n'a pas la capacité de résoudre l'ensemble des problèmes. La recherche des conditions d'un Développement Durable est une affaire collective.

Nous souhaitons participer au changement de mode de développement pour un futur durable et solidaire qui ait comme finalité l'Humain, en poursuivant notre engagement au niveau local et international.

6 CONTRIBUTION DE TRISELEC LILLE

Un « pari humain » centré sur le refus de la sélection et la mobilisation des capacités de tous et toutes par la création d'outils innovants. La montée en compétence, le développement personnel sont définis comme les moteurs du développement de l'entreprise.

PRESENTATION DE TRISELEC LILLE

TRISELEC LILLE gère un Centre de Tri de déchets ménagers qu'elle a créé en 1994 et dont le industriel est breveté.

A son démarrage, en plus du pari économique, l'entreprise a fait *un pari humain* en acceptant d'accueillir sur les postes de travail de Production des personnes en difficulté et ce sans aucune sélection, pilotée par les CCAS des villes voisines. Ainsi, elle a pris sa part pour faire face avec les Communes à un taux de chômage de plus de 17% sur son territoire d'implantation.

De ce fait et bien avant l'heure, la « diversité » s'est naturellement installée dans l'entreprise et constitue aujourd'hui sa véritable richesse. Plus de 15 nationalités sont représentées dans l'entreprise qui compte aussi 14% de personnes en situation d'illettrisme parmi son effectif de production.

Des personnes d'origine étrangère, des personnes illettrées et bien d'autres catégories de personnes en difficulté : jeunes sans qualification, bénéficiaires du RMI, personnes souffrant de handicap, anciens détenus auraient pu être autant « d'handicaps » au développement économique et pour la performance. Pour réduire les risques, l'entreprise s'est engagée dès 1995 dans une politique musclée et novatrice de formation et dans une stratégie de gestion des compétences mais aussi dans des démarches de certification. TRISELEC LILLE est maintenant triplement certifiée : ISO 14001, 9002, OHSAS 18001.



process

UN SUCCES QUI REPOSE SUR DES OUTILS DE FORMATION

En 1997, l'entreprise a développé *les premiers outils multimédia de formation professionnelle accessibles aux personnes en situation d'illettrisme* en France.

Ces outils ont été créés en « capitalisant l'expérience de salariés » reconnus comme expert par leur encadrement et en « formalisant les savoirs » associés aux métiers. Véritable patrimoine culturel de l'entreprise, ces outils permettent de développer « un langage commun » à tous les services et SURTOUT compris au plus bas niveau de qualification.



L'ensemble des outils a été réuni dans un Centre de Ressources Multimédia accessible de 4H45 à 22H15 ce qui permet de la « formation en flux tendu » en parfaite adéquation avec les exigences et les impératifs de Production. Il permet aussi de la « remédiation en juste à temps » dès que des problèmes de qualité ou de productivité sont observés.

Le concept basé sur une pédagogie du succès et de la réussite et sur l'accès et la maîtrise de « technologies modernes » le tout placé dans un environnement d'apprentissage valorisant, a levé toutes les résistances à la formation très souvent constatées chez les personnes faiblement qualifiées.

BENEFICES POUR L'ENTREPRISE

Une implication forte des collaborateurs à TOUS les niveaux.

Le Centre de Ressources Multimédia et ses outils de formation ont permis de rendre plus efficace la formation tout en réduisant les temps de formation. Selon les Chefs d'Equipe Production avec cette méthode le personnel est « trois fois plus vite opérationnel qu'avant ».

Utilisation des « arrêts de Production » : pannes, rupture d'arrivage... pour les « piqûres de rappel de formation » permettant l'optimisation des coûts de formation

Vision de la formation partagée à tous les niveaux et DANS tous les services.

Grâce à l'attractivité et l'adaptabilité des dispositifs de formation, l'entreprise n'a pas de difficulté de recrutement alors qu'elle est sur des métiers peu valorisants (tri de déchets).

Un Taux de cotisation d'Accident de Travail en baisse grâce à la formation Hygiène et Sécurité et Gestes et Postures.

L'efficacité du personnel et par conséquent de la formation est mesurée par le Taux de Valorisation (ratio des Tonnes Vendues par rapport aux Tonnes de déchets entrants). S'il est de 76% en moyenne sur les 300 centres de tri en France, ce taux atteint 92% à TRISELEC LILLE. Ce qui est la meilleure performance en France.

Par la qualité constante du tri, TRISELEC LILLE est l'entreprise qui tire en France les meilleurs prix de ses matériaux triés sur les marchés nationaux et mondiaux. (Emission Capital, M6 du 18 Mars 07)

BENEFICES POUR LES COLLABORATEURS

Une phase d'intégration « soignée » qui leur permet de comprendre les enjeux de l'entreprise et de s'impliquer dans sa réussite économique mais aussi d'optimiser leur opérationnalité (perdre du temps pour en gagner).

Le développement d'un « savoir-faire de prudence »

Le développement d'une véritable culture d'entreprise qui augmente son employabilité.

L'accès aux Nouvelles Technologies et le développement de compétences dans leur formation personnalisée et professionnalisante respectant les rythmes et les capacités d'assimilation de chacun. (Séquences courtes de 20 à 45 minutes maxi et répétitives dans le temps).

Des possibilités de développement personnel : découverte du multimédia, de l'Internet et de son utilisation citoyenne, code le route, apprentissage du français par visio conférence (depuis 1998), permis de conduire etc...

Par l'acquisition de compétences transversales, une meilleure capacité à rebondir sur le marché du travail en cas de difficulté de l'entreprise.

Un système GAGNANT-GAGNANT avec une redistribution juste et équitable :

Des primes de Productivité et des Bourses de Motivation.

En moyenne 12,92 mois de salaire dont une partie sur évaluation.

Evolution chaque année, par négociation, de la masse salariale entre 2,70% et 3,5% (à effectif constant)

Un intéressement et une participation aux Bénéfices et bientôt un PEE.

Une « Prime bilan 2006 » identique pour TOUS les personnels y compris intérimaires pour un montant global de 360000€



usage.

CONCLUSION

Nous pensons que ce sont les grands groupes qui "polluent" le Développement Durable en organisant le glissement sémantique. Il en font une affaire de marketing et on le voit bien dans tous les colloques ils sont présentés comme des "références" en la matière (TOTAL, SUEZ, VEOLIA, etc.)

Pour notre part nous avons construit notre réussite en conciliant, DEPUIS 1989, le fameux cercle vertueux. Pour en mesurer "l'efficacité" avec un regard externe nous avons engagés dès 1998 des démarches de certification ISO et nous sommes aujourd'hui triplement certifié ISO 14001(environnement), 9001(qualité) et OHSAS 18001 relative à la santé et la sécurité au travail. Sur le plan social et sociétal nous avons fait faire une "Notation Sociale par VIGEO" dont les résultats sont en libre accès sur notre site web.

7 CONTRIBUTION DE LA VILLE DE ROUBAIX

Pour passer d'un modèle industriel à un modèle de développement durable, la ville de Roubaix s'est engagé sur un Projet de Territoire élaboré sur deux piliers : l'Humain et l'Urbain. Elle mise notamment sur l'intelligence collective de sa population et le re-développement des réseaux d'éducation populaire.

DE LA VILLE INDUSTRIELLE A LA VILLE RENOUVELEE

Roubaix est une ville de tradition industrielle, symbole du développement non durable.

La mono industrie textile a modelé un paysage urbain qui, avec la crise, se caractérise d'abord par l'importance des friches industrielles souvent polluées autour desquelles s'enroule un habitat ouvrier modeste, devenu pour une part inconfortable et insalubre.

Par ailleurs, l'exploitation textile a favorisé le départ précoce de l'école pour l'usine, ce qui se traduit par un taux très élevé de personnes résidant à Roubaix sans qualification et sans formation.

Les caractéristiques de ce développement non durable ont pour conséquence de rendre particulièrement difficile la reconversion.

Cependant, c'est une stratégie de Ville Renouvelée qui a été mise en place, consistant à « reconstruire la ville sur elle-même » en mobilisant l'investissement public de telle sorte qu'il permette la relance de l'investissement privé. L'un des points clé de cette stratégie de ville renouvelée, en dehors de ses implications en terme de politique foncière, de politique commerciale visant à ramener le commerce de périphérie en centre ville, de politique de qualité des espaces publics, a été, pour Roubaix, la volonté de concilier la nécessaire modernisation du parc habitat, des friches industrielles à reconvertir, des normes de confort, etc... avec le respect du patrimoine industriel considéré comme capital symbolique convertible en valeur ajoutée pour le redéveloppement de la ville. La ville a obtenu, en 2000, le « Label Ville d'Art et d'Histoire » et s'est engagée dans une politique ambitieuse de valorisation du patrimoine industriel, y compris sur l'habitat ancien privé de tradition ouvrière.

Cette valorisation du patrimoine s'est traduite par des opérations phares telles que la reconversion de la Piscine de Roubaix en Musée, la reconversion du conditionnement en site dédié à la création contemporaine « La Condition Publique », la mise en place d'une réhabilitation requalifiante de l'habitat ancien s'appuyant sur cette valeur ajoutée du patrimoine industriel ou encore la reconversion ambitieuse du canal de Roubaix grâce à l'Espace Naturel métropolitain, de friche industrielle en espace ludique et de loisirs de haute qualité.

La ville affiche donc, sur le plan stratégique, la volonté de passer d'un modèle industriel à un modèle de développement urbain durable. Ce développement urbain durable se traduit par plusieurs politiques publiques connectées.

AGENDA 21

D'abord, la ville a délibéré sur un agenda 21 assurant la mobilisation de l'ensemble des services et de ses partenaires sur des objectifs d'excellence environnementale. A ce titre notamment, la ville s'engage dans une politique d'éco-quartier, notamment en lien avec l'aménagement de l'Union et définit des normes HQE pour la construction des nouveaux logements sociaux dans le cadre du programme de rénovation urbaine de la ville. Mais cet agenda 21 centré sur l'excellence environnementale met peu l'accent sur le développement humain.

LES DEUX PILIERS DU PROJET INTEGRE DE TERRITOIRE

Par contre, la ville de Roubaix a délibéré deux textes fondateurs qui, articulés l'un à l'autre, définissent bien l'équilibre entre le développement urbain et le développement humain.

Le programme de rénovation urbaine a concerné dans un premier temps la restructuration de l'Alma avant même la naissance de l'ANRU, puis le quartier des Hauts Champs en intercommunalité avec Hem et enfin, et surtout, le quartier des Trois Ponts et les quartiers anciens pour un programme d'une valeur globale de 400 millions d'euros dont près de 100 millions d'euros par l'ANRU. Ce programme se fixe un objectif de rénovation urbaine qui nous semble satisfaire aux exigences du développement durable, d'une part par le refus de nier l'héritage au profit d'une modernité sans histoire, ensuite, par la volonté d'accrocher le re-développement de la ville à une nouvelle attractivité des territoires fondée sur l'excellence environnementale notamment sur les berges du canal. Enfin, par la volonté de mener une politique de reconstruction – démolition et de relogement des populations qui ne soit pas une forme cachée d'expulsion des populations pauvres vers d'autres territoires au profit d'une gentrification du territoire roubaisien. De ce point de vue, le programme de rénovation urbaine allie respect des besoins humains fondamentaux dont le droit au logement et respect de l'excellence environnementale.

Par ailleurs et dans le même temps, la ville a construit à l'interne et avec ses partenaires (C.A.F. et Département) un Projet Territorial de Solidarité qui vise à renouveler profondément les pratiques en matière de politiques sociales, qu'il s'agisse d'accompagnement social, d'insertion à l'emploi ou de politiques éducatives en centrant ces politiques autour de la lutte contre la grande pauvreté et en direction de l'enfance et des familles.

Cette priorisation stratégique des politiques sociales s'est traduite opérationnellement par plusieurs programmes dont le Contrat Urbain de Cohésion Sociale en cours de signature avec l'Etat.

Le Projet Territorial de Solidarité constitue le pilier du développement humain complémentaire du pilier du développement urbain, ces deux piliers étant constitutifs du projet de territoire intégré qui scénarise la stratégie de la ville. Par la priorité accordée aux politiques éducatives, d'insertion, d'accès aux logements, de santé, la ville démontre qu'elle ne voit pas son avenir dans la seule rénovation urbaine ou dans le seul développement économique. Il s'agit bien, pour assurer un développement durable, d'articuler insertion par l'économique, politique éducative, développement culturel, développement urbain dans une approche intégrée et inter-partenaire cohérente à l'échelle des territoires et dans une perspective à 15 ans de résorption des conséquences négatives du développement industriel antérieur.

L'EDUCATION POPULAIRE ET L'INTELLIGENCE COLLECTIVE

Dans ce cadre, la ville attache une importance particulière au développement de l'intelligence collective de la population.

Il s'agit d'abord de poursuivre des programmes engagés depuis longtemps en matière de démocratie participative visant à favoriser la participation des habitants non seulement à la mise en œuvre des politiques publiques mais d'abord en renforçant leur capacité à mener eux-mêmes des projets individuels et collectifs. C'est le sens du renforcement du Fonds de Participation des Habitants, comme la mise en place désormais stabilisée de cinq conseils de quartier complémentaires des comités de quartiers existant depuis 30 ans dans cette ville.

C'est aussi la volonté de s'appuyer fortement sur le partenariat associatif. La vie associative n'est pas simplement un réservoir de prestataires, complémentaire de l'action publique. C'est d'abord une ressource forte de partenaires capables de coproduire des projets. C'est pour cela que, depuis plusieurs années, la ville s'attache à anticiper et à accompagner les désordres provoqués par le recul des financements publics, la modification du cadre d'allocation de ressources des associations qui s'est traduit sur Roubaix par de nombreuses défaillances d'associations assurant pourtant des missions d'utilité sociale particulièrement en direction des publics les plus défavorisés. Cet accompagnement associatif s'est traduit par le renforcement des outils mutualisés de développement de la vie associative notamment la Maison des Associations. Dans le cadre du Contrat Urbain de Cohésion Sociale, la ville engage un chantier avec les pôles associatives pour renforcer la compétence des managers associatifs par la validation des acquis de l'expérience, la mise en place de modules de formation de management articulant engagement éthique et compétence technique en partenariat avec l'université.

REDPOP

Enfin, depuis plusieurs années, la Ville s'est engagée dans la renaissance de l'éducation populaire. Ce mouvement d'éducation populaire se structure autour d'un réseau. Le réseau d'éducation populaire, RedPop, vise d'abord à mobiliser les forces vives de ce territoire sur des enjeux d'éducation populaire. Il s'agit de favoriser la valorisation des compétences des acteurs individuels et collectifs de la ville, les échanges de pratiques, la mise en place de modules de formation ciblés à l'articulation d'un apport théorique et d'une validation des pratiques militantes et professionnelles sur des thèmes jugés prioritaires. De ce point de vue, la santé, la lutte contre la pauvreté, l'éducation des plus jeunes, comme l'appropriation des nouvelles technologies constituent les priorités naturelles que se sont données les acteurs.

Cette volonté de développer un réseau d'éducation populaire rencontre d'ailleurs d'autres préoccupations autour de l'éducation permanente telle celle portée par l'AROFESSEP qui réalise le 7 juin 2007 des « assises régionales de l'éducation permanente ». De même, des contacts approfondis sont en cours entre les maisons des associations de Dunkerque, Roubaix, Tourcoing et demain, celle de Lille en cours de création pour constituer un réseau des pôles associatifs susceptibles de monter un pôle de compétences en partenariat avec le Conseil Régional et l'Université pour l'accompagnement des pratiques associatives et l'accompagnement de la qualification des cadres associatifs professionnels et bénévoles.

8 CONTRIBUTION DE L'IREV

Comment passer du territoire sensible au territoire durable ? Quelles ressources mobiliser, quel mode de faire mettre en œuvre pour repenser l'action de revitalisation sans se limiter au béton ? C'est dans la conception des projets, que doivent être posées les questions relatives au modèle de vie locale, aux modalités de gouvernance et de partenariat locaux, à la manière dont les nouveaux quartiers vont évoluer, vivre, s'user, s'entretenir, permettre à chacun de vivre mieux en terme de santé, de charges financières, de vie sociale... L'IREV propose d'apporter à ses partenaires des modalités d'actions nouvelles, et permet de revisiter les pratiques par une lecture plus sociétale, plus complète.

L'IREV a pris connaissance de l'appel à contributions initié par l'URCEAS et Culture et Promotion pour développer la dimension sociale dans la mise en œuvre du développement durable.

Créé en 1998 afin d'apporter un soutien particulier aux acteurs de la politique de la ville, l'Institut Régional de la Ville (IREV) organise aujourd'hui son action autour de quatre entrées prioritaires : le renouvellement urbain, le développement social de territoire, l'éducation et la lutte contre les discriminations.

Plusieurs missions lui sont confiées :

- La diffusion d'informations régionales sur évènements, initiatives, projets, etc.
- La capitalisation des expériences réussies,
- La mise en réseau des acteurs par l'organisation de séminaires, journées d'échanges, rencontres thématiques, etc.
- L'animation d'actions de qualification à destination des acteurs de la politique de la ville

Dans sa pratique quotidienne, l'IREV a tiré les mêmes constats que l'URCEAS et Culture et Promotion quant-à l'étanchéité forte qui semble exister entre l'application actuelle des enjeux du développement durable, et les enjeux sociaux forts que rencontre la société.

Pourtant, la notion de développement durable, dans sa définition initiale, intègre bien la dimension sociale, et il apparaît clairement à tous qu'un modèle de développement qui laisserait sur le bord de la route un nombre important de personnes dans une difficulté grandissante, ou qui laisserait des inégalités se creuser, ne pourrait être considéré comme viable (durable) à long terme.

L'IREV n'a pas pour vocation d'engager des démarches de promotion du développement durable, ni d'ailleurs d'engager des démarches militantes. Il est un lieu ressource au service des acteurs de la ville. Pour autant les acteurs de la ville se posent eux aussi des questions importantes sur le modèle de société, et les inflexions de fond à apporter et les outils à mobiliser pour répondre aux enjeux de l'accroissement des inégalités et aux processus de dégradation en cours. C'est sur ces questionnements que s'est construite la politique de la ville depuis 30 ans.

C'est dans le cadre de cette fonction ressource que le développement durable nous apparaît comme une grille de lecture, un moyen d'outiller l'action autrement et ainsi une manière de répondre plus efficacement et avec plus de sens aux problématiques urbaines.

C'est de cette manière que l'IREV entend aborder la question du développement durable, et aider ses interlocuteurs à en intégrer les principes.

La question du développement durable se pose en effet de manière particulière et concentrée dans le cadre des projets de renouvellement urbain. En effet, sur une période courte, des investissements sans précédents sont consacrés à la remise à niveau du patrimoine HLM et au renouveau du fonctionnement des quartiers. C'est donc une occasion sans précédents de se poser la question de ce qui est de nature à faire vivre mieux dans le temps les quartiers et leurs habitants. Le cœur de l'ambition des projets de renouvellement urbain réside dans l'amélioration sociale, de vie, au sens large. La question de la mobilisation du développement durable, de son sens et de ses principes se pose ainsi à cette occasion de manière plus complète : comment l'intégration des enjeux environnementaux vient elle apporter des réponses aux difficultés sociales ? Que veut dire « faire vivre ces quartiers, dans le temps » ? Certainement pas uniquement le fait que le béton reste propre. Il s'agit bien d'un enjeu social.

L'IREV est engagé à l'heure actuelle dans une série d'actions au long court sur les conditions de réussite des opérations de renouvellement urbain. Il va de soi que la réussite des opérations de renouvellement urbain, qui mobilisent en ce moment des crédits considérables, ne se mesurera pas, à moyen et long termes, au seul bon déroulement des chantiers dans le délai.

La vie des quartiers, sociale, culturelle, économique ; la manière dont ces opérations sont l'occasion de répondre, ou non, aux difficultés sociales, aux enjeux d'inégalités auxquels sont confrontés ses habitants, ou dont les conditions de dialogue, de gouvernance locale sont revues seront autant de gages de réussite des opérations. C'est donc, dans la conception des projets, que doivent être posées les questions relatives au modèle de vie locale, aux modalités de gouvernance et de partenariat locaux, à la manière dont les nouveaux quartiers vont évoluer, vivre, s'user, s'entretenir, permettre à chacun de vivre mieux en terme de santé, de charges financières, de vie sociale...

Or pour s'atteler à ces questions, les principes et techniques du développement durable constituent autant d'outils, d'angles de vue qui permettent de revisiter les pratiques professionnelles, d'anticiper, d'aborder les champs de manière croisée.

L'IREV entend donc proposer à ses partenaires une information sur des expériences réussies d'application du développement durable qui répondent aux questionnements actuels des opérateurs, et qui répondent en particulier aux enjeux sociaux.

Sur cette base, l'IREV engagera avec les acteurs de la ville une réflexion conjointe sur la manière dont le DD offre des moyens nouveaux pour répondre aux problématiques urbaines. Il nous semble que cette approche pratique et pragmatique est de nature à garantir l'appropriation du développement durable, et à amener, peut être dans un second temps et de manière assez naturelle, le constat que ces principes du DD apportent bel et bien des réponses aux questions de société que se posent les acteurs de la ville.

Il apporte à la fois une grille de lecture nouvelle aux enjeux classiques de la politique de la ville, une approche complémentaire.

Il apporte aussi des modalités d'actions nouvelles, et permet de revisiter les pratiques par une lecture plus sociétale, plus complète.

9 CONTRIBUTION DE DOMINIQUE HAYS, DIRECTEUR DE CHENELET

RETROUVER LE DESIR

La remise en question du développement durable est de tendance. On est facilement tenté de tirer sur une ambulance qui avance aussi péniblement avec la Terre, grand polytrauma s'il en est, comme client. Deux mots abritent une très belle idée. Mais il est vrai que ceux-ci ont été détournés avant même que nous en comprenions les tenants, les perspectives de changement, les possibilités de neuf pour les Hommes et pour le Monde. Des mots déjà mal nés d'une traduction laborieuse du « sustainable » anglo-saxon, prêtant à de cyniques interprétations, et à de grossières récupérations.

Des mots enfin, renvoyant, il est vrai, à la sphère environnementale et cela, dans un sens, se comprend... On n'a pas su s'apercevoir des risques et parler d'environnement à temps, au moment où le productivisme s'est imposé deux siècles auparavant... Il n'est alors pas tout à fait anormal que l'on hurle ces problèmes liés aux ressources et au milieu, dont nous mesurons les conséquences souvent irréversibles au moment où seulement nous les découvrons, depuis seulement 20 ou 30 ans.

Mon propos affirmera, au risque de prendre le contre-pied des constatations en cours, que la « sphère environnementale », vue l'importance des phénomènes, conditionne tout : la vie des espèces, la nôtre... mais que de toutes façons, parmi les maux connus, rien, absolument rien, n'est sans conséquence directe sur les hommes, et particulièrement sur les plus faibles. L'environnement serait une question éminemment sociale, la dernière arrivée et des plus importantes de notre temps. Pour apprécier cela, il faudra, cela paraîtra paradoxal pour certains, rester un peu sur terre et au niveau des gens les plus défavorisés. Mais qu'on se rassure, on échappe à l'environnementalisme. On n'inversera pas les tendances les plus pessimistes en ce domaine sans devoir provoquer un changement profond de modèle économique, sans cohésion ni émancipation sociale et culturelle, sans rien qui ne puisse se substituer à cette angoisse productiviste et à cette forme d'addiction qu'est le consumérisme. Tout se tient donc et le développement durable comporte déjà cela de bien : l'intuition juste d'avoir à avancer sur les trois plans à la fois, avec tout le monde, ce sans quoi rien n'ira.

Il nous faudra quand même bien se risquer à avancer quelques raisons à l'insuccès du moment, qui conduit au trouble, et à la perte de confiance dans l'esprit même des plus militants pour trouver des ressorts nouveaux, décomplexés, à notre action.

L'environnement, avant tout une question sociale, économique et culturelle !

La culture détermine en général les réponses collectives trouvées par les communautés humaines en réponse aux pressions et changements exercés par leur milieu. Or nous vivons de ce point de vue un profond décalage culturel. Prenons un exemple simple et récent...

Il y a peu, la France découvrait lors d'un été particulièrement caniculaire que les mammys peinaient à faire de la résistance aux grandes chaleurs. Alors que les experts prédisent des canicules toujours plus fortes, les pouvoirs publics promettent des climatisations nombreuses, tandis que les statistiques annoncent plus de vieillards, plus seuls, plus distancés par les technologies et démunis. On décide enfin de travailler un jour de plus pour mieux réfrigérer les anciens et ce faisant, on dispose d'un jour de moins pour aller les voir... Cet exemple dit bien où nous en sommes. Nous connaissons les données du problème : le réchauffement du climat ; ses causes (la clim en fait partie) ; le vieillissement des populations et leur isolement, qui les conduit à une situation de dénuement. Nous avons bien les connaissances. Mais en réponse, nous accusons face à cela un déficit culturel profond. Ce déficit consiste à être dans l'incapacité d'intégrer dans nos réponses certains facteurs contemporains. Il y a la relation des phénomènes entre eux (ce qui aurait sans doute évité de proposer des climats) ; il y a l'espace (tous les vieillards meurent-ils de par le monde quand il fait chaud ? sinon pourquoi ? si oui, nos réponses sont-elles adaptées à une situation mondiale ?) ; il y a aussi le temps. On a envie ici d'ajouter celui qui nous rend disponible aux autres. On oublie que viendra notre tour, l'accès au confort climatisé ne nous sera peut-être pas permis et nos enfants s'occuperont encore moins de nous qu'on ne le fait aujourd'hui... Surtout si tous les jours fériés y passent pour nous acheter une conscience.

On parle souvent des générations futures, mais pas du souci à se faire tout de suite pour nos parents, et pour nous-mêmes qui prendrons leur place au sein des deux pièces en cité ou les maisons de retraite dans 10, 20, 30 ans, à moins bien sûr que nous soyons de condition aisée... « Quelle Terre laisserons-nous à nos enfants ? », mais en même temps, « quels enfants laisserons-nous à la Terre ? ». Il y a là un double et considérable enjeu d'éducation : à l'analyse transversale des événements, avec de nouvelles notions : interdépendance des phénomènes, changement d'échelle spatiale, et prise en compte du temps ; à l'exercice d'une responsabilité collective, et solidaire des plus fragiles. L'éducation à l'environnement n'a jamais eu pour ambition d'inculquer tout de go de bonnes pratiques éco citoyennes (ne faites plus ci mais faites ça) mais d'apprendre aux jeunes à raisonner de manière autonome sous ces nouveaux prismes, auxquels s'ajoute un autre que je m'emploierai à développer en fin de propos lié à son titre. C'est une façon de faire qu'on retrouvait souvent dans les mouvements d'éducation populaire : donner une autonomie de discernement au sein d'un agir qui plaçait le « nous » comme l'élément de réussite et condition de satisfaction du « je », et en cela, de travailler, au sein de chaque individu, le terrain du collectif, de la collégialité des gens comme des structures, ce qui est un peu retouché par le néologisme assez vilain – décidément ! - de « nouvelle gouvernance ».

Autant dire que les idées du moment, axées sur le mérite individuel, nous éloignent de tout cela et nous font perdre un temps précieux d'apprentissage de nouveaux éléments qu'il nous faudrait culturellement nous approprier sans tarder. Après deux siècles d'exploitation de la ressource, tout arrive désormais vite. Il faudra mobiliser beaucoup de monde et assez rapidement, pour produire de l'intelligence culturelle face aux défis du temps, qui comportent de fortes conséquences, autant sociales qu'économiques.

Ainsi, les pays du Sud, qui concentrent la plus grande pauvreté, voient leur population particulièrement touchée par les bouleversements climatiques. Il faut aussi compter les nombreux milieux détruits, les ressources surexploitées, le brevetage du vivant au mépris de la souveraineté d'usage autochtone, le remplacement des semences ou des cultures traditionnelles par d'autres variétés modifiées, pauvres en diversité (donc en adaptabilité), coûteuses, fournies par le Nord. Des dettes accumulées depuis l'après-guerre pour financer l'intervention industrielle et technique des mêmes pays, les guerres pétrolières et les partages des mannes de la reconstruction, bref, quand on

est parti on n'en finit plus... Signalons tout de même encore qu'à Johannesburg, les avancées décisives ont surtout été opérées dans le domaine de l'eau, une préoccupation ô combien légitime, mais non dénuée d'intérêt économique pour les gros distributeurs et assainisseurs du Nord, d'ailleurs très présents.

Le dénuement écologique du Sud doit nous alerter sur ce qui est déjà une réalité qui s'installe chez nous. On ne le souligne pas assez : du point de vue économique comme de celui de la santé publique, ce sont les plus faibles qui sont les premiers touchés par les problèmes de l'environnement. Cela ne date certes pas d'hier. Dès le début de la révolution industrielle, l'implantation des usines déterminait l'emplacement des quartiers ouvriers et des résidences bourgeoises et tenait compte du sens des vents dominants.

Aujourd'hui, la « discrimination socio-écologique » est toujours une réalité. On le voit pour l'accès aux biens vitaux, comme l'eau, ou l'énergie.. Dans certaines régions, le prix de l'eau a doublé en une poignée d'années et ce n'est pas terminé. Dans d'autres, ce qui sort du robinet reste impropre à la consommation. La Cristalline qui la remplace ne s'achète pas vraiment au même prix. Il en va de même pour l'électroménager de base. À de rares exceptions près, les premiers prix (Candy, sous-marques) sont bien plus consommateurs d'eau et d'énergie que les enseignes mieux réputées pour leur longévité, leur propreté et leur sobriété... et presque deux fois plus chères (notamment les marques germaniques type Bosch ou Miele). Il en va de même de la qualité des logements sociaux ou vétustes au regard de l'isolation thermique et phonique. La logique qui a consisté à équiper les logements sociaux au plus juste, par la pose de convecteurs électriques et d'un simple vitrage n'a pas été sans conséquence sur l'endettement des foyers modestes et sur le développement de phénomènes humiliants d'assistanat... Quand il ne s'agit pas de couper l'accès à l'eau ou à l'électricité. Certains abus sont corrigés mais les logiques qui les ont amenés sont toujours d'actualité.

Nous le voyons ici, à partir d'exemples simples et quotidiens, les problématiques environnementales sont au cœur même de la socio économie.

BLUES SUR LA PLANETE AU TEMPS MAUVAIS

*Je broie du noir, noir, noir
Y a plus d'espoir, poire, poire
I'm a poor lonesome ecologist...*

Les media ne sont pas avarés à montrer la maison qui brûle de tous côtés ceux qui attisent les braises d'un côté, les gens malheureux de l'autre. L'on conclue souvent sur le développement durable. Fort bien.

Pourtant, bon nombre d'acteurs de terrain prennent des distances avec ce terme.

Et après une nouvelle raclée électorale, un leader emblématique des Verts, reconnu pour la sincérité de son engagement, considère que depuis sa création, l'écologie politique n'a pas cessé d'échouer dans sa mission.

On comprend cette perte de sang froid. Tout va mal, on le sait, mais on continue comme avant. La République nous assure qu'elle s'occupera de tout pour nous dès le retour de tournage de l'autre Nicolas. Et cela arrange bien tout le monde. Quand on sait qu'il s'agit de s'attaquer à une maladie de civilisation, le consumérisme, encouragé par une « économie de panique » recherchant frénétiquement les points de croissance, et que l'on n'a pas le poids pour peser dans les débats, on vit un grand moment de solitude existentielle*... Et on peut se demander pourquoi l'écologisme n'a pas marché.

On l'a trouvé tour à tour catastrophiste (en étant exagérément culpabilisatrice), puis triste (on ne va plus pouvoir rien faire si on les écoute), puis futile (ils ne s'intéressent qu'aux fleurs, aux chèvres et aux bougies) puis dangereusement gauchiste (ils s'intéressent aux sans-papiers et laissent de côté les fleurs). Bref, jamais rien pour plaire dès lors qu'on tient « une vérité qui dérange » et qui s'adresse, rappelons-le, à des individus malades. Ce chien a la rage ! Quand on ne veut pas entendre le fond, on incrimine le ton. Ce n'est pas dans cette voie qu'il faut chercher les raisons sérieuses de l'insuccès.

Le principal problème, c'est une évolution des moeurs suicidaire, parce que sans repère et allant dans le sens contraire de ce que nous indique l'évolution de notre milieu. Voici quelques décennies. la plupart des foyers trouvait encore orgueil à n'être pas gaspilleur. L'entraide était de nécessité. Il n'est plus pensable aujourd'hui, même chez ceux qui n'ont pas de moyens, de donner de la valeur à cette forme d'économie domestique où la sobriété et les coups de main faisaient office de vertu. C'est même l'inverse qui se passe : de plus en plus de foyers, et particulièrement quand ceux-ci sont en difficulté, ne trouvent d'autre affirmation d'existence que par une réclamation systématique de ce qui est considéré comme dû. Ainsi se développe cette pratique sociale de « l'avoir droit », y compris à ce qui ne sert pas. J'obtiens, j'achète, donc je suis.

Il est vrai que les choses étaient plus simples auparavant : le paysan nourrissait les hommes, l'ouvrier transformait la matière pour des biens de consommation rarement considérés nuisibles ou ostentatoires. Ce schéma peut-être un peu simpliste a fonctionné jusqu'à l'après-guerre, selon une logique « d'offre » importante et justifiée selon l'état d'esprit et les besoins du moment. Il y avait au moins matière à sensation d'utilité par les classes ouvrières. En vérité, alors que nous n'avons pas vraiment changé ce système basé sur l'offre, celui-ci tend même à s'emballer bien qu'il soit en panne d'intérêt pour les Hommes. On ne produit pas encore en réponse fine à la demande. On produit de moins en moins avec la sensation personnelle d'utilité.

Dans ce contexte de crise du sens, comment trouver matière à se réaliser, à s'accomplir dans le faire, une fois noyé dans la société de l'information, résumé à une variable coûteuse du prix de revient, « epsilonisé » dans l'océan de la mondialisation ?

L'insuccès de partisans du développement durable, c'est de ne pas avoir su conduire les gens à élargir leur horizon et de leur trouver de nouveaux lieux de solidarité. En amenant les penseurs à se pencher sur leurs combats, en s'appuyant sur les acquis de l'éducation populaire qui cherchait un souffle, en faisant alliance avec les acteurs du développement local, en s'appuyant sur les gens de terrain qui sont déjà passés à l'action...

En revanche, quand la reconnaissance a commencé de s'amorcer dans les années 90, la crainte de ne pas être pris au sérieux a été telle qu'elle a conduit à des erreurs de discernement et de posture. On a, en quelque sorte, passé une cravate au cerveau, en encourageant les spécialistes, plus que les opérateurs. Si bien qu'en matière de développement durable, on compte aujourd'hui plus de spécialistes que d'opérateurs ! On a laissé les technos structurer les occasions de rêver, et cautionné la construction de véritables usines à gaz, les Agendas 21, par une série d'ingénieurs peu inspirés, isolés dans la compétence thématique d'un service, souvent mal reconnu par les autres. On ne sort pas de la bougie : on gère des bouts de chandelle ! On a surtout manqué de culture manageriale : intolérance face à l'idée de faire du ménage, incompétence au ménage humain, manque de savoir emmener...

OU NOUS EMMENER ?

Car il s'agit bien de cela.

La perspective vivante et dynamique qui aujourd'hui peut nous remettre debout, nous faire participer au changement nous rendre en maîtrise de nos choix, c'est celle du développement durable. C'est sous ces termes que se répand la prise de conscience incontournable que les phénomènes d'environnement, de pauvreté, d'utilité réelle de l'économie sont interdépendants, et qu'il existe bien une place pour l'agir local dans l'indispensable penser global. Qu'il y a une issue à la hauteur de l'exigence. Une issue mondiale.

On peut s'indisposer des salissures déposées par certains sur les mots, on peut s'inquiéter d'une dérive environnementale... On peut préférer l'altermondialisme, discuter trois jours sur deux lignes de statuts et ne pas les ratifier... Mais le temps est venu de rassembler les gens qui veulent vivre de l'expérience et qui sauront en communiquer l'envie. Il faut habiter le développement durable de l'agir.

Il faut soi-même être habité, en sensibilité. Saisir ce qui est à l'origine du désir de dépasser les angoisses consuméristes au profit d'un mieux vivre partagé. Comment ce désir est né chez nous, comment il a poussé, s'est enraciné. Comment nous en avons fait ce jardin intérieur qui produit ces fruits qui nous dépassent. En partager l'expérience. Et encourager ce qui pousse ainsi chez l'autre aussi sous des formes différentes. Nous avons besoin mutuellement d'empathie, d'altérité, le goût des autres, le goût du bon, du beau de la diversité, qu'il nous faut partager aux autres, pour avoir le cœur et le courage de créer la rupture. Il faut cet idéal liant l'action et la contemplation.

De belles aventures, abordant des sujets fondamentaux sont ainsi nées de ce compagnonnage. Elles ont amené à de véritables amitiés de travail et d'actions efficaces. Il serait passionnant mais trop long d'en détailler l'histoire (qui résiste bien à l'érosion du temps), mais les ressorts précédemment énoncés étaient là. On peut proposer ici de lire leur nouveau cheval de bataille à partir du Manifeste des terres nourricières en partage.

Bien sûr, il existe un certain nombre de méthodes et de techniques plus ou moins sophistiquées ou compliquées pour cheminer vers le développement durable. Mais il faut être attentif à ne pas étouffer le véritable moteur - le désir (dans l'idée d'un « développement désirable ») par un débat que l'on aura instrumenté et technicisé à l'excès. Nous ne le dirons jamais assez, le développement durable ne manque pas de spécialistes et de communicants, il manque de pratiquants, d'opérateurs. Et c'est sur cela que par le Monde, avec les mains sales et nos pieds crottés, nous tous sommes attendus.

Dominique HAYS

Directeur de Chênelet (62)

Ancien Directeur fondateur du Centre ressource du développement durable-CERDD

dhays@chenelet.org

**On fait même de vilains cauchemars : Nicolas a grandi, retrouve son ourson dans les Pyrénées, le tue, vend sa peau, puis rachète l'entreprise du marchand de sable ! Il passe au chevet de la majorité des français, les endort au son de la clochette : « Grenelle ! Grenelle ! » tandis qu'un grand chauve au regard noir, qui mute on ne sait pourquoi en petit mal coiffé qui cligne des yeux, prend la voix de l'ours pour nous dire « bonne nuit les petits ! ». Pour un écologiste, c'est un rêve affreux !*

10 CONTRIBUTION DE POLYMERE

Le monde associatif est en crise, et nous postulons que cette crise ne se résoudra pas par le retour miracle des financements, qu'il faut changer de paradigme, nouer un nouveau pacte. Le projet associatif n'est pas une marchandise. Il est temps de sortir de la très longue méfiance française pour les « corps intermédiaires » infantilisés par des rapports inégalitaires et des conditions de fonctionnement précaires. Nous avons besoin d'ONG performantes du lien social.

LES ASSOCIATIONS AU CŒUR DE LA COHESION SOCIETALE

Le débat des présidentielles a mis en exergue le fossé entre « politiciens » et citoyens.

Tous les candidats soulignent par ailleurs l'urgence de refonder la cohésion de notre société, qui va au-delà des légitimes combats contre la « fracture » sociale mais porte aussi sur la reconnaissance de la diversité culturelle et la nécessité de valeurs partagées.

Sur ces deux questions, les associations, coopératives, mutuelles et fondations apportent des réponses quotidiennes ; ni privées, ni publiques ces organisations contribuent collectivement à l'intérêt général.

Elles expriment le pluralisme des opinions et des sensibilités, et ainsi sont des capteurs sensibles du « dialogue civil ».

Par les centaines de milliers d'emplois qu'elles portent sur des métiers nouveaux de l'insertion, de la médiation et de la participation, elles démontrent leur utilité sociale notamment dans les banlieues.

Or le monde associatif est en crise. Crise des ressources financières en diminution et dont le mode de versement précarise les emplois, crise du sens de l'action quand le bénévolat est mis en cause par la professionnalisation et quand la gestion prime le projet, crise des relations entre les associations et les acteurs publics.

Nous postulons que cette crise ne se résoudra pas par le retour miracle des financements, qu'il faut changer de paradigme, nouer un nouveau pacte.

Autrefois les associations contribuaient par l'éducation populaire à la construction d'un modèle sociétal. Depuis les années 80, avec la politique de la ville et la décentralisation, le modèle de la délégation a prévalu : délégation de missions de service public contre subventions. Les militants sont devenus producteurs de services, l'emploi associatif s'est développé, la dépendance vis-à-vis des donneurs d'ordre aussi.

Le nouvel environnement généré par la directive européenne sur les SSIG (services sociaux d'intérêt général) et le code des marchés publics tend à placer les associations sous le régime du marché au risque de la marchandisation.

La mise en concurrence n'est pas un mal. Elle peut même favoriser l'équité de traitement et l'optimisation de la dépense publique. Mais le projet associatif n'est pas une marchandise.

Nous pensons qu'au modèle du marché, il faut préférer le modèle du partenariat qui consiste à reconnaître le rôle politique et l'utilité sociale des associations.

Ce modèle devrait s'appuyer d'abord sur le droit reconnu à la participation, l'impertinence et l'expérimentation tant est que l'innovation vient souvent de la marge plutôt que des institutions.

Ce droit doit s'appuyer sur la signature de chartes d'engagements réciproques construisant une relative égalité entre acteur public et associations. Pour garantir l'autonomie des associations une solution serait que les pouvoirs publics accordent des subventions aux associations sur leur projet politique, en dehors d'une logique de prestations qui interviendrait sur des actions spécifiques. La CPCA (coordination permanente des coordinations associatives) propose de légiférer sur ce principe. Par ailleurs, l'aménagement négocié de l'article 30 du code des marchés publics devrait permettre de préciser les contours d'un partenariat public privé entre collectivités et associations pour coproduire des services.

Sur le plan de l'utilité sociale, il faut réfléchir à pérenniser les nécessaires emplois d'utilité sociale qui font le lien social et sont occupés le plus souvent par des contrats aidés. Le financement garanti d'un nombre plancher d'emplois d'utilité sociale devrait être assuré dans les bassins d'emploi en mutualisant les sources d'aide.

Il est temps de sortir de la très longue méfiance française pour les « corps intermédiaires » infantilisés par des rapports inégalitaires et des conditions de fonctionnement précaires. Nous avons besoin d'ONG performantes du lien social.

Pour faire ce saut qualitatif vers une démocratie mature et confiante dans sa diversité, trois conditions doivent être remplies :

- Permettre l'émergence de « banques sociales » facilitant la trésorerie et l'investissement, ce qui suppose de généraliser les fonds de garanties du risque associatif
- Concevoir des partenariats public/privé entre collectivités, entreprises et associations sur des projets co-fructueux pour l'intérêt social, managérial et communicationnel de chaque partenaire.
- Sur le plan de la formation, redonner une claire priorité à l'éducation populaire, généraliser la Validation des acquis de l'expérience pour les bénévoles et salariés associatifs et construire des formations supérieures de « managers associatifs » qui concilient les dimensions éthique, managériale et politique du projet collectif.

Sur ces 3 enjeux, des expériences existent, elles doivent aider à définir la règle pour libérer l'initiative et conjuguer participation et action collective.

Polymère
Pour la solidarité.

POLYMERE est un **Think Tank** situé en Région Nord Pas de Calais et qui travaille sur les questions des organisations d'intérêt général (non marchandes).

L'association organise régulièrement ateliers, débats et rencontres. Le **Président de l'association** est **Michel DAVID**, directeur général de la ville renouvelée et de la culture de la Ville de Roubaix.

Polymère vient du grec « polus » signifiant « plusieurs » et « meros » signifiant « partie ».

Au même titre que la « polymérisation » représente l'union, l'assemblage, de plusieurs molécules afin d'une former une plus importante, l'association Polymère regroupe de nombreuses personnes d'horizons professionnels et sociaux très divers (professionnels des secteurs publics et privés, chercheurs et universitaires, élus et citoyens), apportant leurs propres points de vue et expériences, afin de former un groupe et d'apporter des idées, solutions, recommandations et préconisations sur un sujet très précis.

L'association fonctionne selon une **méthode** appelée « **dialogique** ». Cette démarche consiste à rapprocher deux principes ou notions complémentaires et antagonistes à la fois.

Dans cette même approche, l'association Polymère rapproche des personnes, lors de débat, venant d'horizons divers. Nous nous trouvons donc en face d'une pluralité de « points de vue ». Ainsi la confrontation « dialogique » de ces points de vue, pouvant être contradictoires, permet de produire en interaction, un savoir plus riche.

11 CONTRIBUTION DU CRESGE



LE DEVELOPPEMENT DURABLE OU L'ENVIRONNEMENT ENTRE ETHIQUE ET CULTURE D'ENTREPRISE

Certaines expressions donnent lieu à un tel emballement qu'elles s'imposent avec la force de l'évidence, attirant les différents points de vue qu'elles suscitent, dans une telle convergence qu'elle les dissout. Il y a une dizaine d'années le terme de fracture sociale s'imposait en France, comme aujourd'hui le développement durable. L'appel à contributions, lancé par Culture et Promotion et l'URCEAS, souligne ce processus en même temps qu'il propose de s'interroger sur ce que recouvre un tel engouement. Quand la vague se retire, la marée basse laisse apparaître une étendue chaque fois renouvelée qui sollicite la curiosité du promeneur pour en tenter l'exploration, possible uniquement dans l'intervalle du point le plus bas au point le plus haut. La campagne d'information actuelle qui permet au plus grand nombre dont nous faisons partie de découvrir le développement durable, semble trouver son assiette sur l'articulation économie / environnement refoulant au second plan la dimension sociale. On a résolument choisi d'interroger cette articulation considérant que si les questions sociales sont présentes, au fil de notre analyse elles devraient émerger.

Pour cette raison, un détour critique passe en un premier temps par une évaluation de la conception actuelle du Développement Durable pour en cerner avantages et limites ; ensuite dans un second temps un examen empirique tente de dégager les conditions sociales et symboliques des pratiques ; enfin les premiers résultats d'une analyse des points de vue que le Développement Durable suscite dans un ensemble universitaire permettent de faire progresser la réflexion. En conclusion on présente sur quoi la dimension sociale peut venir se greffer sous l'angle d'approche économie / environnement.

LE DEVELOPPEMENT DURABLE : EVIDENCE OU ARTIFICE ?

On connaît le processus proposé par le rapport Brundtland : face à l'épuisement des ressources naturelles, l'adoption d'un cercle vertueux entre les trois pôles économie, environnement, social s'impose aux politiques publiques ; la création de nouveaux concepts, précaution, gouvernance, subsidiarité, gestion économe du local au global, qui viennent s'ajouter aux concepts existants de participation, équité, solidarité, prévention sont des novations qui traduisent le changement de perspective nécessaire.

Les avantages d'une telle présentation.

La définition du développement durable retenue par le rapport, s'inscrit dans une conception anthropocentrique : il prend les questions du développement à partir des actions humaines dans l'organisation des sociétés, en négligeant d'autres approches que certains chercheurs en économie conçoivent à partir d'une perspective plus globale replaçant la terre dans le cosmos. Pour ces chercheurs, appliquant les principes de la thermodynamique à l'économie, « l'économie de la société industrielle est un processus entropique impliquant inévitablement une dégradation de l'environnement, un épuisement des ressources (matières premières) et une augmentation des déchets et de la pollution »²⁴. Cette conception anthropocentrique présente surtout l'avantage de faire mieux comprendre ce que représente le développement durable, même si elle adopte une approche incertaine sur le plan scientifique et qui pourrait donc être dépassée dans les décennies qui viennent. Il faut reconnaître l'aspect pragmatique de la démarche qui met l'accent sur la faisabilité de telles politiques.

Bien qu'anthropocentrique, cette approche est efficace parce qu'elle inscrit le processus économique d'utilisation des ressources dans l'histoire et dans la généalogie. L'histoire ne peut se comprendre qu'au niveau macro économique des sociétés, où s'inscrivent des concepts comme celui d'historicité – capacité des acteurs collectifs à engager les décennies à venir et donc à faire l'histoire par leurs décisions – de conflits sociaux, de luttes sociales ou de conduites collectives au sens que lui donne A. Touraine depuis « *Production de la société* »²⁵. Elle recentre le développement dans la séquence courte des sociétés prométhéennes apparues avec l'industrialisation-urbanisation processus des 19^{ème} et 20^{ème} siècles en repoussant une explication plus globale de la terre dans le cosmos.

La généalogie souligne les relations de descendance, de filiation ou de parenté qui existent entre les générations sur un arrière-plan de significations affectives. Dans la culture occidentale où l'enrichissement peut résulter du patrimoine, de l'héritage autant que de l'activité, quels parents voudraient ruiner ses enfants ? Contraindre l'activité de nos descendants par la rareté des ressources n'est-ce pas laisser à nos héritiers une maison dont on connaît les vices de construction, un patrimoine dont on a obéré la valeur ? Ces deux dimensions historiques et familiales sont perceptibles par tout un chacun.

²⁴ GRINEWALD Jacques, La révolution bioéconomique de Nicholas Georgescu-Roegen. Institut d'études du développement de l'Université de Genève. <http://www.unige.ch/sebes/textes>

²⁵ TOURAINE A. Production de la société Paris éd du seuil 1973. Biblio essais 1993.

Enfin ce schéma apparaît comme un produit de la culture occidentale au carrefour de la science, de la technologie et des pratiques. Parce qu'il reprend les idées et les schèmes des sociétés qui exercent leur domination économique et politique dans le monde et dont dépend pour une grande part le succès des politiques publiques proposées, ce discours apparaît comme un avantage. Il a plus de chances d'être compris et suivi. Pour l'homme de la rue, vous ou moi, la réaction implicite que produit cette approche est une réaction morale. L'application dans le temps (les générations futures) du principe kantien selon lequel je dois agir, comme si la maxime de mon action devait être érigée par ma volonté en loi universelle, désarme tout argumentaire contradictoire.

En même temps que ce principe de raison force l'adhésion, il introduit, d'une part la prise de conscience de l'immoralité de notre attitude, et d'autre part si l'on pousse plus loin l'analyse, l'obligation pour chacun de se mobiliser à ne pas contribuer plus à l'épuisement des ressources, seule possibilité de se soustraire à la condamnation qui ressort de la non observance de l'impératif catégorique kantien. En se prolongeant sur le plan moral, le D.D. abordé par le versant de l'environnement remet l'individu, la personne en prise directe avec l'action pour inverser l'évolution sans savoir si la contribution de chacun sera suffisante.

Les limites d'une telle approche

Il n'est pas d'avantages sans inconvénients : ces derniers procèdent souvent des limites des premiers qu'il revient au regard critique de décoder. Cette présentation du développement durable dont le bien-fondé participe de l'évidence s'est heurtée jusqu'ici aux réticences et aux inerties des pays les plus développés. Ce processus officiellement admis sur le plan international, est contesté par plusieurs pays dont les plus grands et les plus pollueurs, si bien que les politiques préconisées restent lettre morte. Aujourd'hui, il donne lieu à des réalisations spectaculaires mais parfois peu efficaces, (la production d'énergie électrique par les parcs d'éoliennes) alors que l'individu s'impose toute une série de pratiques modestes ou anciennes, sans connaître leur résultats, et que l'arrivée des puissances émergentes (Chine, Inde, Brésil, pour ne citer que ceux-là) impose de modifier en profondeur nos modes de production.

La représentation que le rapport donne du processus est logique mais fautive en même temps : sur ce plan, la représentation du développement durable à partir des trois cercles entremêlés laisse entendre que l'équilibre recherché peut être trouvé à partir d'une importance égale accordée à chaque sphère. Cette idée logiquement juste est pourtant fautive en réalité. Dans les sociétés développées, le poids de l'économie est de loin le plus important au point d'emporter le plus souvent la décision et d'orienter les politiques menées. Il empiète sur les conséquences sociales : le conflit entre le licenciement des salariés avec les conséquences d'un chômage long et sans autre issue pour les salariés licenciés que d'attendre la retraite en fournit la preuve. Les salariés sont sacrifiés aux intérêts des actionnaires.

Les nécessités économiques ignorent les conséquences sur l'environnement même si la réaction aux événements catastrophiques est à l'origine de cette prise en compte environnementale. Or cette prise de conscience est loin d'être faite, comme en témoignent les échanges entre les différentes zones de production : les intérêts des différents pays ne se sont pas engagés de la même manière et devant le refus des USA d'adopter les récentes décisions des conférences internationales ne faut-il pas y voir la manifestation que l'économie américaine n'est pas prête et qu'elle ne se lancera dans le DD que lorsqu'elle y sauvegardera ses intérêts commerciaux ? On répondra que même en faisant l'hypothèse que les USA veulent garder leur suprématie économique à partir du DD, cet argument confirme que le mode de production actuel est condamné, au point de devoir le modifier et produire autrement ? On reconnaît ici, les distinctions que fait Joseph A. Schumpeter entre croissances et développement : « *La croissance revient à produire plus, le développement revient à produire autrement.* » Cependant sur le plan international, la domination économique reste à l'ordre du jour de la planète, l'équité et la justice s'effaçant devant le profit et la domination.

Il semble que si ce schéma du développement durable issu du rapport Brundtland traduit imparfaitement la réalité, il fonctionne comme un outil pour en déchiffrer le sens, un *idéal type* qui permet d'effectuer une lecture critique de la réalité. De ce premier examen, ressort donc une certitude : il faut changer nos politiques et nos pratiques et en même temps ce changement introduit d'énormes difficultés à le faire. Le développement durable ouvre sur l'abandon de certains modes de production et la recherche de nouvelles approches sur le plan technique et organisationnel. L'évidence est ici tenue en brèche par les difficultés que rencontre la mise en application de ce programme sur deux fronts : le premier porte sur l'environnement / la production industrielle à partir de l'exemple de la réduction de l'effet de serre²⁶, le second front développement économique / conséquences sociales comme le montre l'asymétrie entre les décisions des actionnaires pour la délocalisation d'une entreprise rentable au grand dam de ses employés²⁷. L'évidence se transforme en supercherie.

APPROCHES EMPIRIQUE DU DEVELOPPEMENT DURABLE

Ces fronts de difficultés ne se présentent pas comme deux lignes de feu de part et d'autres desquelles se tiendraient des forces antagonistes engagées dans des affrontements radicaux.. Ils apparaissent plutôt comme des failles autour desquelles les acteurs engagent des initiatives en fonction de différents facteurs : le marché et ses contraintes en est une, les politiques d'entreprise en sont une seconde, la gouvernance une troisième.

Produire plus ou produire autrement

Les directions d'entreprises considèrent généralement que le développement durable va passer par une réglementation concernant les matières et les process. Non qu'elles le souhaitent mais parce que cela semble le seul moyen pour en tenir compte et prendre les décisions qui conviennent en la matière. « Les PME » selon un cadre de la CCI sont dans le court terme, du fait de leur activité et du fait de la conjoncture qui leur est plus ou moins favorable.

²⁶ La dernière conférence du G8 en témoigne notamment de l'engagement du bout des lèvres des USA.

²⁷ Entreprise de production de chaussures de travail dans le sud de la France.

Les entreprises perçoivent plus le DD comme une contrainte qui peuvent freiner leur développement à première vue : ces points c'est l'évolution des contraintes environnementales, l'évolution de la responsabilité des dirigeants au niveau sociétal, des réglementations aussi, des cahiers des charges, pour certains donneurs d'ordre de marchés publics les critères environnementaux sont pris en compte. Tout cela donne lieu à des contraintes. Evidemment si on ne fait rien cela devient des contraintes parce qu'on risque de sortir du marché : si on anticipe cela devient des opportunités ...

Entretien -2007

Le raisonnement se déroule en plusieurs temps :

- La compétitivité est la priorité de l'entreprise
- l'innovation est un moyen pour être compétitif,
- L'augmentation des contraintes liée au développement durable apparaît comme une lame de fond, à laquelle on ne peut se soustraire : si la concurrence adopte de nouveaux modèles de croissance, la comparaison sera en notre défaveur et on risque de sortir du marché. La réponse à cette situation se trouve dans l'innovation.

Par ailleurs d'autres arguments se trouvent associés. Celui de la conjoncture économique d'abord, qui peut être qualifiée par la formule : faire de nécessité vertu. Sur le plan économique le coût de l'énergie ne va pas s'arrêter de croître, le coût des matières premières également, donc si on veut trouver de la compétitivité demain, il faut forcément trouver des moyens de faire des économies, consommer moins de ressources, consommer moins d'énergie, celui qui saura faire cela sera compétitif. Le moyen, anticiper, se préparer aujourd'hui pour survivre demain. Le second, argument résulte d'un calcul qui se veut plus pragmatique : même si on ne considère pas la conservation de l'environnement comme un sujet majeur, ni que la biodiversité soit essentielle, consommer moins de ressources et d'énergies c'est très intéressant pour l'environnement et surtout très intéressant pour l'économie donc il faut consommer moins d'énergie ²⁸

Enfin et nous touchons au but de cette réflexion : le DD suppose de prendre du recul et d'adopter un autre regard : les entreprises (pour certaines) contribuent certes déjà à la préservation de l'environnement, elles ont une approche sociétale, mais le fait nouveau est que tout cela n'est pas antagoniste, que le DD nécessite d'appréhender les trois champs en même temps : il s'agit d'une approche plus globale et qui rend nécessaire une démarche pragmatique pour traiter les trois aspects en même temps.

Alors pourquoi tant de difficultés ? Les freins viennent du changement de regard : il faut anticiper et pas n'importe comment, ce qui amène à changer le mode de raisonnement notamment en étudiant le coût du produit non au prix à la production mais sur tout le durée de vie du produit, c'est l'éco conception.

Un exemple de stratégie: au de-là des contraintes

La création d'une nouvelle usine est une opportunité pour se situer au delà des normes imposées par le législateur, comme nous le signale notre interlocuteur à propos de l'usine TOYOTA créée dans le valenciennois. Cet objectif ne peut pas être atteint sans effort : il suppose une organisation et un management volontariste. Il repose sur 4 points principaux dans la partie environnementale qui sont, la consommation d'énergie, la quantité de déchets, la quantité d'eau consommée et les rejets à l'atmosphère. Ces indicateurs sont suivis au plus haut niveau dans la société toutes les semaines.

Depuis la création de l'usine, on n'a jamais mis un kilo de déchets en décharge depuis 2001, date où l'on a commencé de produire les premières voitures et on a produit notre millionième voiture hier. On a déjà un beau palmarès de production. Donc zéro déchet mis en décharge. On était dans une logique où nous avions globalement 80 % de déchets incinérés parmi les déchets restants. 80% de déchets incinérés et 20 % de déchets recyclés. On a aujourd'hui complètement inversé la tendance. Nous sommes aujourd'hui passé à 75% de déchets recyclés et il nous reste 25 % de déchets à incinérer. Et on a comme objectif de atteindre 100% de déchets recyclés. Plus rien à incinérer. Quand vous prenez la consommation d'eau, sur un site comme celui-ci on a baissé notre consommation d'eau de 48% depuis que l'usine a commencé à produire. On est aujourd'hui à des niveaux qui sont inférieur à 1,5^{m3} consommés par véhicule produit. C'est très largement inférieur de ce que vous rencontrez dans d'autres usines automobiles en France. L'usine automobile est plutôt en moyenne 2,5 à 3^{m3} et la très grande majorité d'entre eux est entre 3,5 et 4^{m3} par véhicule.

Entretien 2006

La volonté d'atteindre de tels objectifs résulte du choix d'une politique de production ce qui implique une forme d'organisation spécifique et un management particulier qui passe par les certifications ISO 14001 et ISO 9001. Ces objectifs environnementaux s'inscrivent dans la philosophie de la firme depuis plus de 20 ans et ont donc présidé à la création de l'entreprise valenciennoise. En regard de ces objectifs, il faut mettre des investissements et des coûts même si l'avantage concurrentiel se situe à long terme.

Si l'on recherche les causes de ces choix, il faut remonter à des représentations symboliques qui participent d'une culture d'entreprise. La conception des produits ou la politique de production s'inscrit dans une culture d'entreprise au même titre que la gouvernance. Les deux, indissociables chez TOYOTA, ne sont pas spécifiques de la culture industrielle japonaise, mais dépendent bien de la politique de la firme. Parler de politique industrielle n'est donc pas en contradiction avec les exigences de DD dans les sociétés développées, mais résulte d'une série de facteurs mis en compatibilité dans un projet de politique industrielle sur des marchés (l'automobile) qui sont aujourd'hui extrêmement tendus. Mais qui peut le plus, peut le moins et, développant d'autres argumentaires justifiés par la même conjoncture difficile, on trouvera des interlocuteurs qui désigneront les contraintes liées au DD comme l'obstacle essentiel à un changement de leur politique de production.

Gouvernance et entreprise citoyenne

²⁸ Cet argument s'apparente au pari de Pascal sur l'existence de Dieu. Les références morales puisent dans la philosophie (Kant) et ici dans le religieux (Pascal) pour convaincre.

L'histoire de l'entreprise trouve son origine dans les tentatives des collectivités locales pour trouver une solution acceptable et opérationnelle en matière de gestion de déchets urbains considérables sur Lille Métropole Communauté Urbaine. La décision est prise de fonder une SAEML autour d'un actionnaire public (67,5%) du C.A., quatre collèges dont un collège associatif représentant les ménages, producteurs et trieurs de déchets avant ramassage²⁹. Ils constituent les parties prenantes dès la conception de l'entreprise³⁰.

L'entreprise doit effectuer des choix en matière de politique sociale. Celui de participer à la lutte contre l'exclusion tient compte de plusieurs données³¹. La première s'appuie sur l'ampleur du chômage dans son bassin d'emploi, qui s'élevait à 17%, et à 42% pour le chômage de longue durée ; la seconde tient compte de son activité, le tri des déchets, dont les responsables craignent qu'elle ne produise un effet dissuasif sur l'embauche même dans une situation de pénurie de travail ; la troisième repose sur des valeurs d'insertion sociale et de lutte contre la pauvreté et l'exclusion adoptée par l'entreprise.

Quand s'est posée la question de l'actionnariat salarié, on ne l'a pas fait, parce que dans l'entreprise, il y a deux types de salariés, des permanents et des gens qui sont de passage, dans le cadre de leur insertion. ...Si on a fait de l'insertion au départ, c'est par crainte de ne pas pouvoir recruter du personnel. Je me suis dit en ouvrant les portes sans aucune sélection, on n'aura pas forcément les meilleurs, mais on en aura. A nous de les rendre meilleurs par des outils de formation adéquat et justement par un environnement et un accueil qui ne se trouvent pas ailleurs. Les gens qui sont venus étaient exclus [du marché du travail] Eh bien il faut qu'ils ne se sentent plus exclus quand ils arrivent ici, au contraire. [Il faut créer] un sentiment d'appartenance.

La semaine dernière, j'étais avec quelqu'un dans mon bureau, et quelqu'un tape à la porte, j'ouvre. Il me dit « je viens vous voir je voudrait être sur la photo. La photo, quoi qu'est-ce ? Oui, la grande photo qui est dehors. J'aimerais bien aussi, parce que moi j'ai des copains qui disent que c'est con de travailler à Trisélec, c'est con de penser ça, parce que l'on est bien ici. Je pourrais avoir ma photo ? Attendez, refaire une photo de 4 m sur 3, l'impression c'est quand même, ça coûte assez cher !...faire votre photo ? Il faut que je vois ce que je peux faire ».

Il voulait faire sa photo. C'est un jeune de 18-19 ans, qui, à mon avis, a dû galérer... Et pour une fois, il se sent bien ici et il a même envie d'être sur la photo et montrer qu'il est là, d'être en opposition avec ses copains [qui lui disent] les tris des ordures, t'es bien con de faire ça. Pour moi c'est un indicateur très pertinent de la politique sociale interne

Entretien 2007

La gouvernance abordée sous l'angle de l'entreprise citoyenne traduit une autre définition de l'entreprise ou de la PME qui s'inscrit dans l'économie solidaire par la mise en œuvre de plusieurs règles : redistribution des cadeaux d'entreprise lors d'une assemblée générale avec interdiction, aux cadres de participer à la distribution; participation aux bénéfices sur une échelle de 1 à 1,5 ; pas de places réservées au parking qui sont choisies selon l'ordre d'arrivée en fonction des postes et des heures de travail ; modération des salaires et notamment celui des cadres etc.

Par ces initiatives, l'entreprise associe politique sociale de lutte contre l'exclusion et développement durable. Ces prises de positions constituent une culture d'entreprise en formation, d'un style différent de ce que l'on peut observer dans d'autres secteurs d'activité.³²

CULTURE D'ENTREPRISE, ETHIQUE ET INNOVATION

Dans la sociologie des organisations, la dimension symbolique apparaît avec la culture d'entreprise à partir des années 80 où les observateurs voient la société industrialo urbaine changer de structure au profit d'une société de services qui supprime les activités industrielles. Ces cultures d'entreprises associent dans un contexte organisationnel des valeurs et des normes de conduites : certaines formes culturelles produisent un système symbolique en compatibilité avec la représentation vertueuse du Développement durable, y compris avec ses ambiguïtés.

Dans une recherche préalable à la faisabilité de la création d'un Institut du Développement Durable au sein de l'Université Catholique de Lille, des éléments de contenus ont amené un rapprochement avec ces données. Le public interviewé producteur de ces contenus est constitué de responsables d'établissements d'enseignement supérieur, ou d'universitaires ayant introduit une connaissance du DD au sein de leur enseignement. Les contenus eux-mêmes se répartissent sur trois champs : une réflexion éthique en économie, une réflexion scientifique aux questions environnementales, une approche à partir de la formation humaine. Les premiers résultats de l'analyse de ce système symbolique donnent lieu à un champ organisé autour de deux pôles en tension, un pôle cognitif et un pôle pratique.

Le pôle éthico humaniste entre éthique et environnement

Le pôle éthique se situe sur le plan de la connaissance beaucoup plus que sur celui de l'action. La dimension éthique émerge à propos de la justice, comme définition du bien pour l'être humain envisagé dans sa diversité, anthropologique et sociale. L'anthropologie aborde de front les diversités ethniques pour en dissoudre les sous-entendus porteurs de stigmates dans une conception philosophique de l'humain, homme et femme comme acteur social et comme sujet. Il s'agit d'une démarche philosophique qui s'engage par

²⁹ La société TRISELEC est présentée sur internet dont nous avons repris en annexe certains éléments : <http://www.triselec.com>

³⁰ CAROLL A.B. Business and society : *Ethics et Stakeholder Management O.H. South Western Cincinatti 1989.*

³¹ Cette conjoncture apparaît dans le rapport d'activité de l'entreprise et dans les entretiens avec un responsable.

³² SANDAULIEU Renaud *Sociologie de l'organisation et de l'entreprise* Paris Ed Presses de la fondation nationale des sciences politiques 1987

l'éthique. Elle déborde sur les aspects concrets de justice sociale, sans entrer cependant dans des programmes ou des politiques formulant des exigences sociales, des objectifs de salaires, de répartition de l'activité ou des revenus.

L'entrée philosophique s'effectue par un discours en relation directe avec les ressources naturelles (*la terre mère*) dont chacun se sent moralement redevable dans sa conservation voire dans sa préservation. Les problèmes abordés sont ceux de la gestion de l'environnement : problème des pollutions et rejets, utilisation de la nature, eau, air, énergie, chaleur, climats, CO², énergies fossiles, énergies renouvelables. La terre mère quelques fois appelée Gaïa en référence à la mythologie grecque trouve ainsi une place dans une conception globale de l'homme comme sujet moral en relation avec le cosmos mais selon des échelles différentes. La référence au climat, aux effets de serre met à portée de chacun cette proximité avec le cosmos.

L'éthique amène logiquement à poser la question de la responsabilité de l'être humain, et chacun se trouve placé dans une approche intergénérationnelle, nouvelle forme de transcendance hors du champ religieux mais construit sur les relations avec autrui, du fait des choses confiées à la garde d'une génération pour les transmettre.

La perspective de répartition, de partage, de justice sociale est plus ou moins affirmée au plan international. Il s'agit d'une définition contemporaine de la conscience civique d'être membre d'une communauté planétaire, d'être citoyen du monde.

Le pôle économique politique entre prises de positions et questionnement

Le pôle économique politique aborde sur le plan de l'action les questions liées à l'environnement : la première question se place sur le plan économique de la consommation entre les riches et les pauvres tant au plan individuel qu'au plan international. Parler de la croissance ou des économies d'énergie prend une valeur pratique pour le citoyen comme au niveau de la cité à propos de l'habitat, mais rapidement la question se déploie au plan international.

Les pays émergents et les pays occidentaux sont engagés dans des échanges et des politiques où leurs intérêts sont divergents et parfois directement opposés. Le questionnement n'est donc pas un pur questionnement intellectuel mais il interagit avec les pratiques et les décisions politiques. Ce questionnement et les prises de positions qu'il provoque, débouchent sur la prise de conscience d'un partage souhaitable et pour certains inévitable et nécessaire qui introduit un ordre international nouveau : humanitaire, écologique, environnemental, économique. La phrase de J. A Schumpeter sans avoir été citée par nos interviewés traduit cette disposition ³³

A ce niveau la pensée et l'action débouchent sans difficultés sur l'innovation technologique et/ou un changement de gouvernance. L'idée d'un changement de comportement sur le plan collectif est ainsi associée aux connaissances sur le plan technique et aux mentalités sur le plan personnel et pratique.



Université Catholique de Lille

Etablissement de

l'Institut Catholique de Lille

1, rue Norbert Ségard

B.P. 109 - 59016 LILLE CEDEX

Tél. 03 20 13 40 60

Fax 03 20 13 40 70

www.cresge.fr

contact@cresge.fr

Siret 775 624 240 002 78

Code APE 732 Z

Ces deux pôles sont dans des relations instables

Comme cela est souvent le cas dans un univers sémantique en construction, les pôles qui par leur influence organisent un champ à l'entour, sont en même temps en tensions imposant à l'ensemble mobilité et dynamisme. Leurs relations sont instables aujourd'hui.

Parfois en opposition, l'un supprime l'autre, la dimension éthique absorbe la dimension politique en situant la question essentiellement sur le plan cognitif. Parfois en composition, l'un appelle l'autre, la dimension éthique s'articule avec des dimensions politiques (répartition, justice sociale, intéressement salarial, culture d'entreprise). La dimension politique ou économique appelle une régulation qui puise ses données dans deux champs : celui de l'éthique ou de la philosophie à moins que ce ne soit dans celui de l'innovation technologique ou sociale.

CONCLUSION

Aujourd'hui il semble que la dimension économique fonctionne en minimisant les dimensions sociales du concept du développement durable. Mais si ce jugement est vrai dans un grand nombre de cas comme l'utilisation du développement durable dans la production marketing en témoigne, on ne peut s'en satisfaire concernant les politiques industrielles. Il est nécessaire d'interroger plus à fond les questions de gouvernance sous peine de jeter le bébé avec l'eau du

bain. Plusieurs pistes s'ouvrent pour cette exploration : celle de la définition des cultures d'entreprise et de leurs mises en œuvre, celle de la gouvernance par la constitution des Conseils d'Administration, celle de la répartition et de la représentation entre les salariés et le management. Les traditions sont ici différentes, entre le mouvement coopératif, les réflexions sur l'autogestion et la participation financière et politique à la gestion de l'entreprise. Les points d'appuis pour une telle réflexion ne manquent pas. Sur le plan de la méthode, les contenus des discours sont une voie possible par l'analyse des éléments symboliques qu'ils véhiculent. Enfin la problématique de la dimension sociale du développement se pose également dans les relations territoriales mais il nous semble insatisfaisant de reporter sur le politique la seule obligation d'introduire la démocratie : elle doit être présente sur le plan économique également. La formation se trouve ainsi au centre d'une évolution qui n'en est qu'à ses débuts.

Paul WALLEZ

Institut du Développement Durable et Responsable
CRESGE Mai 2007

³³ J.A. Schumpeter *La croissance c'est produire plus, le développement c'est produire autrement* op. cit.

LE TEMPS DES MANIFESTES

Leurs réflexions croisent les nôtres...questionnent, dénoncent, affirment, proposent ...

Nous relayons ici ces manifestes.

- *Manifeste des Terres nourricières en partage*
- *Manifeste de l'Economie Sociale et Solidaire en Nord Pas de Calais*
- *Manifeste Pour l'Education Permanente*

12 MANIFESTE DES TERRES NOURRICIERES EN PARTAGE

Dans le Monde, 850 millions d'individus souffrent de malnutrition ou de faim, et près de 2 milliards sont obèses. En France, il faut 3€50 au minimum par jour pour manger équilibré. En Europe, 83 % des aides agricoles sont versées aux 15 % d'agriculteurs les plus productivistes. Une trentaine de milliards d'euros sont ainsi versés par le contribuable français au système agro-industriel.

NOTRE ENVIRONNEMENT ALIMENTAIRE EST MENACE

Au Nord comme au Sud, des logiques souvent dictées par des intérêts financiers privés, la croissance du mode de vie urbain, ont pour effet de diminuer la biodiversité alimentaire, de standardiser les goûts, de rompre la chaîne des savoir-faire culinaires entre les générations, de perdre ou de confisquer les connaissances acquises avec le temps.

Un processus aux conséquences parfois irréversibles affecte « l'état des possibles » et limite déjà les capacités des populations locales à choisir et agir.

Au Nord comme au Sud, les plus fragiles sont les premiers concernés par les « impasses alimentaires » : perte d'autonomie dans les choix de culture, mauvaise qualité nutritionnelle, absences de repères sur la traçabilité, dépendance aux dispositifs d'aide alimentaire, quand ceux-ci existent...

Dans les pays en conflit ou en tension, la question de l'autonomie alimentaire constitue plus que jamais un enjeu majeur.

Les crises politiques éloignent la perspective d'un Monde sans faim.

Les problèmes environnementaux exacerbent les tensions alimentaires. Pollutions, érosion des sols et changements climatiques sont les nouveaux paramètres d'un casse-tête paysan dont on perçoit difficilement, à l'échelle locale, la possibilité de casser l'engrenage.

Ces situations s'ajoutent à la pression foncière sur les terres fertiles, à un offre semencière monopolisée qui acculent depuis plusieurs années le monde paysan, gravement affecté par ces évolutions.

NOUS POUVONS AGIR

Face à cet environnement critique, de multiples initiatives sont engagées, là-bas comme ici :

- Organisation de jardins vivriers collectifs pour la souveraineté alimentaire des habitants les plus pauvres des grandes villes ;
- Mise en place de circuits originaux de distribution de productions, tels que les AMAP, les Jardins de Cocagne, et autres formes d'organisations citoyennes axées sur une production locale, biologique et solidaire ;
- Conservatoires de variétés menacées et d'échange de semences dans la logique des résistances aux lobbies agroalimentaires, telles que l'incarne Vandana Shiva en Inde sur la question du riz ;
- Organisation de coopératives locales ou de micro-crédits encourageant une commercialisation des producteurs aux consommateurs du Sud et le maintien d'exploitations à taille humaine ;
- Jardins collectifs ouverts au partage des productions ;
- Ateliers, « du jardin à la table », d'éducation à la diversité alimentaire et de transfert des savoirs ;
- Mise en place de réseaux d'approvisionnement de cantines scolaires, privilégiant les productions locales de qualité.
- ...

Les jardins urbains de Caracas

Au Venezuela, à l'initiative du gouvernement, de la Fao et surtout grâce à l'implication de la population locale, 4000 micro jardins ont été créés dans les quartier pauvres de Caracas, ainsi que 20 coopératives urbaines ou périphériques, aux fins de combattre la pauvreté et la dépendance à l'égard des aliments importés. Dans les quartiers les plus déshérités, les marchés sont peu accessibles et les produits très onéreux. Les plus démunis sont donc encouragés à produire par eux-mêmes ce qu'ils vont consommer, grâce à des modes de cultures simples, dans de petits bacs installés sur les terrasses des habitations. Cette forme de micro agriculture est enseignée aux plus jeunes, à qui l'on transmet l'habitude de consommer régulièrement des légumes.

Jardins de cocagne, AMAP et adhérents consommateurs

Précurseur en France, le premier Jardin de Cocagne voyait le jour et lançait une campagne de souscription auprès de femmes et d'hommes, les invitant ainsi à prendre part au projet de l'association, dont la principale vocation est d'insérer des personnes en difficulté. L'idée du panier et de l'abonnement était lancée... Un nouveau courant de citoyens naissait, composé de personnes souhaitant consommer autrement, soucieuses de qualité, de proximité, de solidarité. Depuis lors, au sein de plus de 80 jardins, ce sont quelque 13 000 foyers qui ont pris part à cette dynamique, développant dans de nombreuses régions, et au-delà du simple abonnement, des modes d'organisation collective nouveaux, à travers des actions de différentes natures, sur le plan culturel, social, environnemental.

Le principe des AMAP qui se développe à grande vitesse en France depuis 2001 est né dans les années 60 au Japon face à l'insécurité alimentaire : où trouver une nourriture saine et de proximité ? Un partenariat naît alors entre plusieurs dizaines de familles et une ferme. Le concept concerne aujourd'hui 30 % des foyers nippons et plus de 12 % d'entre elles au Québec.

Vandana Shiva sauve 1500 variétés de riz

La ferme pédagogique de la lauréate du prix Nobel alternatif a permis de préserver des variétés adaptées à tout type de contexte naturel. En Inde, avant la révolution verte, on en comptait plus de 30 000...

Pour Vandana Shiva, « aucune entreprise ne pourra jamais reproduire l'incroyable diversité des variétés de riz qu'a engendrée une étroite collaboration entre la nature et les paysans depuis des millénaires. Certaines variétés, par exemple, atteignent plus de 5 mètres de longueur pour mieux survivre aux inondations, tandis que d'autres résistent à la sécheresse ou aux conditions salines ou encore possèdent une saveur ou des propriétés curatives uniques. Cette diversité, ainsi que le vaste bagage technique et culturel qui la favorise, sont la véritable pierre angulaire de tout système susceptible d'assurer la santé et la sécurité alimentaire des générations à venir. Nous devons lutter pour que le riz reste un aliment libre, dans toute sa diversité. La liberté de millions d'agriculteurs du tiers monde en dépend ». Extrait de « The Ecologist »

UNE AUTRE FAÇON DE PENSER L'AVENIR...

A ces initiatives s'ajoutent celles de véritables mouvements de prise de conscience tels que « Slow food », ou de nouveaux questionnements des modes d'aménagement du territoire, autour de la notion « d'agriculture urbaine ».

Elles sont connexes à certaines luttes,

- pour une agriculture paysanne dont les acteurs sont les premiers touchés par la précarité, contre la « malbouffe »,
- contre la pression des lobbies industriels qui confisquent l'usage de plantes par leurs brevets, ou de décisions bureaucratiques non justifiées (telles que la remise en cause de l'usage de l'ortie comme fortifiant),
- mais aussi pour plus de transparence des filières et le respect des temps d'apprentissage, comme l'illustre la controverse des OGM : quelle étude des risques ? quel contrôle ? A qui l'innovation profite-t-elle ?

L'agriculture urbaine, composante essentielle des villes du Nord comme celles du Sud

« L'agriculture urbaine est la production de végétaux (comestibles ou non) et l'élevage d'animaux, à l'intérieur d'une ville ou d'un quartier avoisinant une ville. Elle recouvre une réalité aussi ancienne que la ville elle-même. Malgré l'apparence contradictoire des deux mots qui la composent, l'expression « agriculture urbaine » n'exprime rien de nouveau en tant qu'activité urbaine de base. Bien souvent les fouilles et les photos aériennes de sites archéologiques nous révèlent que d'anciennes civilisations ont construit des ouvrages terrestres et aquatiques imposants et ingénieux dans des établissements urbains de premier plan, ou à leur proximité (...)

Aujourd'hui, l'intérêt de l'agriculture urbaine ne peut plus être mis en cause. La sécurité de l'approvisionnement alimentaire urbain n'est plus tenue pour acquise. Les récents événements politiques montrent que le redéploiement des activités agricoles comme à Antananarivo et dans d'autres villes (Mexico, Cuba), ont permis à sa population de survivre. Par ailleurs le coût du transport et les pollutions qu'il entraîne plaident pour un rapprochement entre la production et les consommateurs

Les plantes d'un pays sont à considérer dans la perspective de ce développement mondial de l'agriculture urbaine, composante prometteuse d'un nouvel urbanisme paysager, qui acquiert ses lettres de noblesse par son rôle multi fonctionnel : culturel, patrimonial, social (en particulier en terme de santé publique), environnemental, économique (horticulture, produits agricoles, artisanat associé à la ressource plante, tourisme et éco-tourisme...). Le paysagement d'une ville ne peut dorénavant se faire qu'en pensant conjointement paysage (visuel, mais aussi sonore et olfactif...), produits (touristiques compris) et agriculture vivrière. L'explicitation des différentes fonctions de l'agriculture urbaine est un enjeu important pour mieux anticiper et raisonner la croissance des villes.

Outre ses implications économiques, l'agriculture urbaine permet une exploitation souple et mobile du sol. Cela entraîne un renouvellement des règles juridiques et des modes de gouvernance accompagné de démarches participatives indispensables.(...)

Les délaissés dans la ville, peuvent donc être reconquis au bénéfice d'un maraîchage urbain susceptibles de pallier, en première étape, des préoccupations de lutte contre la faim et d'apport nutritionnel équilibré. Cette stratégie d'appropriation agricole d'espaces abandonnés et de décharges offre un cadre de vie esthétique et redonne de la valeur au foncier. Des villes comme New York, Hong Kong, Paris, Bordeaux, Nantes, ont su mettre en place ce type de développement d'agriculture urbaine sur les délaissés et sur les terrasses. »

Françoise Lenoble-Prédine - *Les végétaux, éléments identitaires et structurants de la ville*

Les terres nourricières de proximité: un enjeu sociétal, des droits à défendre

Les initiatives de production alimentaire locale constituent des réponses de premier plan à d'importantes questions de société : l'autonomie des plus pauvres face à l'alimentation ; la prévention des problèmes endémiques de santé publique ; la possibilité pour tous de bénéficier des savoirs constitutifs du patrimoine de notre humanité ; la responsabilisation écologique et sociale face à la production vivrière et à nos actes de consommation alimentaire...

Ces initiatives rejoignent entièrement la dynamique du lien social défendu au sein des « jardins partagés ». Car il s'agit aussi de métisser les pratiques vivrières et les traditions culinaires, de les conjuguer comme une langue vivante, prétexte aux échanges et aux retrouvailles avec les autres, avec soi-même.

Leur intérêt se manifeste au croisement de plusieurs volontés :

1- L'équité sociale, grâce à l'accès à une alimentation diversifiée et de qualité

- Créer des lieux de production permettant l'auto-suffisance alimentaire et l'apprentissage de la santé alimentaire et prioritairement destinés aux personnes fragiles ;
- Développer l'estime de soi en participant soi-même à la satisfaction des besoins du foyer ;
- Promouvoir la citoyenneté dans l'acte de consommation, et une économie domestique maîtrisée ;
- Lutter contre la peur et le rejet de la nouveauté

2. La diversité biologique, la diversité des saveurs par une offre alimentaire respectueuse des ressources et des écosystèmes

- Maintenir l'état des possibles, par la conservation de la biodiversité des variétés et des espèces ;
- Associer la nature aux rituels des pratiques culinaires ;
- Privilégier les circuits courts et la sobriété des flux consommateurs de ressources ;
- Recourir aux modes de production biologiques ;
- Respecter les seuils de prélèvement de la ressource.

Une économie accessible à tous, attachée au territoire

- Créer des opportunités d'activités à des personnes en situation difficile ;
- Contribuer à dynamiser l'économie locale, monétaire ou non ;
- Favoriser l'équité des échanges et l'autonomie économique des populations locales face à la réponse à leurs besoins vitaux ;
- Développer l'égalité des chances entre les hommes et les femmes dans l'économie domestique.

Considérant, pour ces raisons que la possibilité d'assurer localement l'alimentation des populations constitue un service d'intérêt majeur, les signataires du « *Manifeste des terres nourricières en partage* » appellent à promouvoir :

- le droit, pour toutes les communautés locales, à la souveraineté alimentaire par leur capacité à produire dans leur territoire proche;
 - le droit d'accès à la diversité alimentaire, comme gage de qualité, d'indépendance, et d'exercice de la citoyenneté par l'acte de consommation ;
 - le droit de maintenir la fonction nourricière des terres fertiles face à d'autres fonctions irréversibles.
- Les signataires encouragent toutes les initiatives de production et d'autoproduction allant dans ce sens et les considèrent comme des manifestations concrètes d'un développement soutenable et désirable pour nos communautés.

LES SIGNATAIRES DU MANIFESTE

Le jardin dans tous ses états

On passe à table !

En 1997, un mouvement s'est créé en faveur du « jardin partagé » propice aux échanges sociaux, à l'éducation environnementale, aux liens retrouvés avec le vivant...

Le Collectif du Jardin dans tous ses états, dans le prolongement logique de sa charte, initie le présent manifeste et appelle tous les groupes de jardiniers, professionnels ou non à se rassembler dans un vaste mouvement pour la reconnaissance, la mise en valeur et le développement des « initiatives de production alimentaire locale » en réponse à un besoin fondamental, aujourd'hui menacé en qualité, en quantité et en diversité.

Le réseau Cocagne

La mise en place et l'animation d'un jardin de cocagne pose immanquablement le problème de l'accès des jardiniers aux légumes bios. On ne peut se contenter de produire des légumes de qualité avec des personnes qui ont pour la majorité un rapport difficile à la consommation et à l'alimentation, d'abord pour des raisons économiques, mais aussi "culturelles". Au delà des nombreuses initiatives que nous menons dans les jardins pour permettre l'accès des jardiniers à la qualité alimentaire, le Réseau Cocagne souhaite encourager le développement de ce type de démarche et témoigner son intérêt au travers du présent manifeste.

Correspondance : Chênelet - Dominique Hays - 28, rue de Moyecques 62 250 Landrethun le Nord - +33 (0)6 64 53 12 45 - dhays@chenelet.org

13 CONTRIBUTION DE L'ECONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE EN NORD PAS DE CALAIS (CRES)

« Face aux fractures sociales, l'économie sociale et solidaire propose un modèle de développement qui place l'Homme au cœur de l'économie. Parce que le profit ne peut être la seule finalité de l'activité économique, l'économie sociale et solidaire s'engage à développer l'emploi, l'utilité sociale et la démocratie participative, éléments incontournables pour un développement durable de notre territoire ».

NOUS ACTEURS DE L'ECONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE EN REGION NORD PAS DE CALAIS REAFFIRMONS QUE :

Le profit ne peut être la finalité unique de l'activité économique : redonner du sens à notre engagement personnel et à notre vie collective, permettre aux plus fragiles de vivre dignement de leur travail, créer de l'emploi de proximité non délocalisable, de la cohésion sociale et de la démocratie participative c'est aussi le rôle de l'économie.

L'économie sociale et solidaire est un modèle de développement économique à part entière : parce qu'elle tente de répondre, par des méthodes de production « innovantes », aux enjeux environnementaux et sociétaux de demain, parce qu'elle s'est professionnalisée et attire aujourd'hui de nombreux diplômés, parce qu'elle répond aux nouvelles attentes des consommateurs.

L'économie sociale et solidaire est la seule forme à intervenir simultanément sur les trois sphères qui traversent nos politiques publiques : l'emploi, l'utilité sociale et la démocratie participative, ce qui en fait sa singularité. Dans le contexte actuel d'accroissement des inégalités sociales et des déséquilibres écologiques, ces différents éléments la rendent incontournable comme partie intégrante d'un projet de développement territorial.

NOUS TEMOIGNONS QU'EN REGION NORD PAS DE CALAIS L'ECONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE :

A un poids significatif et se développe : Les établissements de l'économie sociale et solidaire représentent 12,7 % des établissements régionaux du champ privé et 10 % des salariés de la Région. Ces établissements et emplois sont en augmentation depuis l'année 2000. De même l'épargne citoyenne, affectée à ces emplois, progresse.

Produit des initiatives génératrices de biens et services qui répondent aux enjeux de demain :

- des activités générant du lien social, de la richesse non monétaire, du bénévolat,
- des services de proximité aux personnes qui répondent aux besoins des habitants, des salariés de ce secteur et des territoires,
- des commerces qui rémunèrent au prix juste les producteurs et prennent en compte les conditions d'exploitation des ressources naturelles,
- des entreprises qui innovent pour répondre aux enjeux environnementaux de demain (ressourceries, eco-entreprises,...), maintiennent une industrie locale par la reprise en coopérative par les salariés,
- des mutuelles qui assurent la protection des personnes et leurs biens dans un principe de solidarité et cela dans des secteurs divers en répondant aux besoins individuels et collectifs des citoyens.

Ces innovations sociales ont aussi vocation à rendre l'ensemble de l'économie plus solidaire. Elles sont autant de réponses positives aux risques engendrés par un capitalisme de plus en plus financier.

NOUS ASPIRONS A SON DEVELOPPEMENT RAPIDE, CE QUI SUPPOSE, QU'ELLE SOIT PORTEE PAR UN ELAN COLLECTIF, AUQUEL CHACUN PEUT CONTRIBUER DE FAÇON INDIVIDUELLE ET A SON ECHELLE.

Ces actions, portées par des groupes d'acteurs sont inter - dépendantes. L'union de ces « forces vives » est indispensable au développement de l'économie sociale et solidaire

C'EST POURQUOI, NOUS APPELONS :

Le citoyen – consommateur, consomm'acteur à agir en choisissant des biens et services utiles socialement et non destructeurs pour la cohésion sociale et l'environnement ; à prendre part aux actions, débats (associations de consommateurs, collectifs de défense, « class-actions »...) qui encouragent l'information, la transparence et parfois le combat juridique sur les conditions de production et de distribution de ces biens et services...

Le citoyen - épargnant à devenir acteur de son territoire en affectant son épargne dans des projets économiques locaux et en choisissant des produits bancaires solidaires.

Le citoyen, à s'assurer dans un esprit mutualiste en acceptant d'être solidaire des plus démunis, en :

- Permettant à sa mutuelle de continuer à maintenir gratuitement la couverture assurance chômeurs,
- Acceptant avec sa mutuelle que les travaux de réparation de son habitation, après sinistre, soient réalisés par des entreprises d'insertion remettant à l'emploi des chômeurs.

L'étudiant à organiser des actions pour sensibiliser à l'entrepreneuriat social, à la consommation équitable, à participer à des débats sur l'économie sociale et solidaire au sein des lycées, écoles, universités...

L'enseignant, le chercheur à former à l'économie sociale et solidaire et à la pluralité des modèles économiques existants, à encourager les visites et stages au sein des entreprises de l'économie sociale et solidaire, à interpeller l'Education Nationale sur ses pratiques éducatives....

Le syndicaliste à informer, mobiliser, former les salariés sur la nécessité de faire progresser l'idée d'une épargne salariale solidaire, la promotion d'activités socioculturelles, d'un mode de consommation (par les comités d'entreprises) qui favorisent le développement d'activités de l'économie sociale et solidaire, la formation à la reprise d'activités sous des formes coopératives...

L'entrepreneur à favoriser la coopération avec l'économie sociale et solidaire par l'achat de prestations, la collaboration qui favorise le développement d'emplois à l'échelle d'un territoire, le développement de l'épargne salariale solidaire, la participation des salariés à l'entreprise, l'accès au plus grand nombre des biens et services produits.

L'élu à faire progresser le débat public sur l'économie sociale et solidaire, à utiliser plus et mieux l'enjeu des marchés publics pour faire évoluer les conditions de production et de distribution des biens et services, à défendre des lois qui favorisent le développement de l'économie sociale et solidaire, à mettre en œuvre des politiques publiques qui font de ce modèle économique un enjeu pour le développement équilibré des territoires...

Nous acteurs de l'économie sociale et solidaire en Région Nord Pas de Calais proposons aux citoyens : consommateur, épargnant, mutualiste, salarié, syndiqué, étudiant, enseignant, entrepreneur....de continuer à s'engager pour développer cette économie qui place l'Homme au cœur de l'économie.

L'économie sociale et solidaire s'engage à continuer son développement pour la création d'emplois dans notre région, engagez vous à nos côtés.

14 MANIFESTE POUR L'ÉDUCATION PERMANENTE (AROFESEP)

Extraits du « Manifeste pour l'éducation permanente ».

A l'initiative de l'AROFESEP (groupement de 30 organismes de l'économie sociale et de l'Éducation Permanente en région Nord Pas de Calais), des professionnels et militants de la formation et de l'éducation, rejoints par d'autres acteurs des champs éducatif, culturel, social et syndical, ont conduit durant trois années, à partir de leur pratique, une recherche-action sur les enjeux contemporains de l'Éducation Permanente. Ils vous invitent à partager leur projet et à vous y impliquer.

NOTRE SOCIÉTÉ A BESOIN DE L'ÉDUCATION PERMANENTE

Le Monde change, notre société aussi. On peut s'en réjouir sur certains points, s'en inquiéter pour d'autres. Mais surtout, ces différents changements nous interpellent sur notre capacité à y faire face : comment en limiter les effets négatifs ? Comment en exploiter les potentialités positives ?

Un défi : agir sur L'économie

Comment comprendre et analyser la mondialisation du système économique et en repérer les effets ? Comment favoriser une évolution des systèmes de production et de consommation, pour qu'ils soient plus efficaces, équitables, favorables au développement des personnes et respectueux de l'environnement ? Comment répondre au chômage de masse, combattre l'exclusion économique, technologique et professionnelle, et réduire les inégalités territoriales ?

Un défi : éduquer

Qu'est-ce qu'une génération doit transmettre à la suivante, et comment doit-elle ou peut-elle s'y prendre ? L'évolution récente de la modernité, en modifiant en profondeur le système des normes, les modalités de communication et les pratiques d'apprentissage a remis en cause les réponses traditionnelles à ces questions; les deux institutions principales de la transmission, la famille et l'école, sont tenues d'y faire face.

Un défi : vivre ensemble

Qui sommes-nous, et que faisons-nous ensemble, en quoi constituons-nous réellement une collectivité politique, une Cité ? La vie commune et le sentiment d'appartenance à une même communauté semblent difficilement compatibles avec certaines formes d'inégalités, avec l'absence de reconnaissance de certains groupes, la centration des individus sur le calcul de leur intérêt propre, la désorganisation des temps sociaux.

Un défi : se réapproprier le temps libéré

Depuis bientôt deux siècles, la durée du temps de travail diminue, libérant ainsi une part croissante de notre temps. Qu'en faire ? Comment permettre aux individus de faire de ce temps un usage réellement autonome, source d'enrichissement ? Quelles régulations sociales mettre en place pour éviter que cette libération du temps n'entraîne un désarroi pour les personnes, des inégalités accrues, de nouvelles aliénations ?

Un défi : comprendre

Jamais nous n'avons eu à notre disposition autant d'informations sur le monde, autant de moyens de communication, autant de médias disponibles, et pourtant ces moyens sont rarement soumis à critique et analyse. C'est comme si nous comprenions de moins en moins comment " tout cela fonctionne ", dans quelle direction nous allons et ce que nous pouvons faire pour influencer sur notre destin, personnel ou collectif.

Un défi : agir en démocratie

De plus en plus s'est développée une image biaisée de la démocratie : d'un côté la masse des citoyens, renvoyés à la passivité ou à l'expression périodique du mécontentement, de l'autre le personnel politique, censé détenir les moyens de l'action, mais dont l'impuissance, apparente ou réelle, suscite le doute et l'irritation.

L'ÉDUCATION PERMANENTE, POUR QUOI ?

Ce qui caractérise d'abord l'Éducation Permanente, c'est son projet global, et ce projet est politique, au sens le plus noble du terme :

- à l'échelle collective, il s'agit de contribuer à la transformation sociale, c'est-à-dire à favoriser l'évolution générale de notre société vers davantage de liberté, d'égalité et de dignité pour tous ;
- à l'échelle individuelle, il s'agit de favoriser l'émancipation des individus, c'est-à-dire de les rendre réellement libres d'exercer activement et lucidement leur citoyenneté.

Ces deux aspects sont complémentaires : l'émancipation des individus contribue à la transformation sociale et celle-ci est en retour favorable à l'émancipation.

POUR RELANCER L'ÉDUCATION PERMANENTE

Pour que l'éducation permanente retrouve toute sa place dans notre société, il faut agir sur cinq plans en parallèle :

1/ Cela passe d'abord par une évolution des acteurs des différents champs concernés, qui doivent s'approprier le projet spécifique de l'Éducation Permanente et acquérir les compétences utiles pour le mettre en œuvre, chacun dans sa fonction. Cela implique une démarche de formation des professionnels et des bénévoles, formation qui devra bien entendu s'inscrire dans l'esprit et les modalités caractéristiques de l'Éducation Permanente elle-même. C'est ce qui a été amorcé, dans le cadre du projet Equal " Re-co-naître l'Éducation Permanente ", dans le cadre de trois groupes de formation-recherche qui ont réuni pendant deux ans une soixantaine de professionnels provenant de 12 centres de formation ;

2/ Les usagers de l'Éducation Permanente, qu'il s'agisse des politiques de formation proprement dites ou des autres champs, doivent eux aussi être invités à prendre une part active à cette relance : ils doivent pouvoir s'approprier les enjeux, disposer des éléments d'information nécessaires pour comprendre les dispositifs dans lesquels ils sont impliqués, accéder à des moyens d'expression et d'influence qui leur permettent de faire entendre leur voix et de peser effectivement sur les décisions et les pratiques.

3/ Cela passe aussi par une évolution des organismes, dans tous les champs, de leurs projets et de leur mode de fonctionnement : chaque organisme est invité à établir un plan pour que l'éducation permanente retrouve toute sa place dans notre société, il faut agir sur cinq plans en parallèle diagnostic sur la manière dont il intègre à son projet global les visées d'Éducation Permanente, et à adopter un plan de progression portant à la fois sur sa structuration interne et sur les services qu'il apporte à ses usagers. Pour concrétiser ces engagements, il leur est proposé la signature d'une Charte de l'Éducation Permanente ;

4/ Il est souhaitable également que cette double démarche de formation de personnels et de progression des organismes débouche sur une véritable professionnalisation du champ de l'Éducation Permanente : constitution de véritables métiers, incluant non seulement des définitions fonctionnelles et statutaires, mais aussi des valeurs professionnelles et des modalités fortes d'investissement personnel ; structuration du secteur par la mise en place d'instances de coordination et de représentation, de moyens de communication, etc.

5/ Enfin, il est souhaitable d'agir pour infléchir les politiques publiques, aux différents échelons territoriaux, et dans tous les champs concernés par l'Éducation Permanente. C'est pourquoi a été formulé et diffusé le présent manifeste, de façon à ce que tous ceux qui en partagent les termes puissent exprimer leur soutien en le signant, se regrouper et échanger leurs expériences et leurs réflexions, et intervenir ensemble dans le débat public.

AROFESSEP

1 place Georges Lyon - BP 1194 - 59013 LILLE cedex

mel: contact@pour-l-education-permanente.org

En accédant au site : « pour-l-education-permanente.org », vous pouvez également signer en ligne.

CONCLUSION ET PERSPECTIVES

Ce livre blanc prend place dans une démarche d'ensemble menée en région Nord Pas de Calais par l'Union Régionale des Centres d'Etude et d'Action Sociales et Culture & Promotion (association nationale de développement local et d'Éducation Populaire).

Nos objectifs sont doubles :

- Faire progresser la réflexion à partir d'éclairages sur des questions de fond, mais aussi de transfert d'expériences. Nous avons des ressources en Région à valoriser.
- Inciter au questionnement, à la mobilisation et à l'action.

Pour ce faire nous souhaitons mobiliser les acteurs de toutes les sphères : privé, public, associatif, et dans les domaines de l'environnement, du social, de l'économique...

Nous invitons chacun : individu, association, territoire, institution, acteur économique, acteur social, à participer à sa façon à notre démarche, ouverte et participative.

Comment participer ?

- En nous contactant, par téléphone, courrier ou email, pour nous faire part de vos réactions, votre point de vue, votre expérience, ou des avancées dont vous êtes témoin.
- En participant aux rendez-vous de l'année 2008, nombreux sur ce thème, dans notre région.
- Faîtes-nous connaître votre intérêt pour ce sujet, nous vous tiendrons informé-es des suites données à notre action 2007, des démarches initiées, et vous transmettrons **un dossier de fond** sur ces questions (restitutions des travaux des deux ateliers régionaux tenus en 2007 et approfondissement des aspects concrets et opérationnels (expériences, « bonnes pratiques », points de repères...))

■ Contacts :

Hélène de Oliveira

URCEAS

Union Régionale des Centres d'Etude et

d'Action Sociales

61 rue de la Justice

59000 LILLE

Tél : 03 20 54 47 59

urceas@free.fr

Esther Dassonville

Culture et Promotion

61 rue de la Justice

59000 Lille

(Siège : 19 rue d'Hauteville

75010 Paris)

Tél : 03 20 48 08 99

01.40.09.68.10

c_p_esther@yahoo.fr